



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



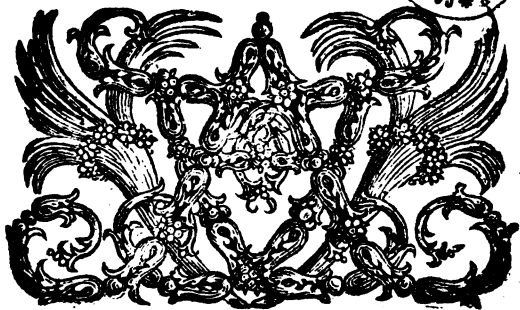


MERCURE GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN.

A O U S T 1638.



A LYON,
Chez THOMAS AMAULRY, rue
Merciere au Mercure Galant.

M. DC. LXXXVIII.
AVEC PRIVILEGE DU ROY.



T A B L E.

P <i>Relude.</i>	1
<i>Sonnet.</i>	2
<i>Ouvrage qui fut lû à l'Academie Françoise le jour de la Recep- tion de Monsieur de la Cha- pelle.</i>	7
<i>Discours qui a emporté le prix de l'Eloquence à l'Academie Roya- le d'Angers.</i>	12
<i>Suite des Avis aux Toïeurs d'E- chets.</i>	43
<i>Dialogue d'un Catholique & d'un Protestant touchant le Livre de Monsieur de Meaux, intitulé Histoire des Vaxiations.</i>	57
<i>Réjouissances faites à la Haye pour la naissance du Prince de Galles.</i>	72
<i>La blessure imaginaire.</i>	67

TABLE.

<i>Oraison funebre.</i>	84
<i>Morts.</i>	95
<i>Lettre écrite de Naples</i>	106
<i>Relation universelle de l'Afrique ancienne & moderne.</i>	125
<i>Nouvelle Carte du cours du Danube faite par le Pere Coronelli.</i>	133
<i>Histoire,</i>	137
<i>Discours fait à l'Academie de Ville-franche par Monsieur Bernard de Hautmont de Saurmur le jour de sa reception.</i>	156
<i>Réjouissances faites au College de la Nation Ecoissoise, pour la naissance du Prince de Galles.</i>	162
<i>Grande Feste donnée par Milord Staffort pour la mesme naissance.</i>	172
<i>Rejouissances faites à Rome sur le mesme sujet.</i>	184
<i>Audience donnée au General de</i>	

TABLE.

<i>L'Ordre de la Doctrine Chre-</i> <i>stienne.</i>	186
<i>Etablissement d'une nouvelle Ecole</i> <i>de Mathematique.</i>	187
<i>Theses soutenues par Monsieur</i> <i>l'Abbé Fagon.</i>	188
<i>Campement des Troupes de la Mai-</i> <i>son du Roy dans la plaine d'Ache-</i> <i>res.</i>	196
<i>Mariage de Mademoiselle de Bon-</i> <i>cherat.</i>	197
<i>Histoire de Normandie.</i>	199
<i>L'Arithmetique raisonnée.</i>	201
<i>Benefices donnez.</i>	204
<i>Enigmes nouvelles.</i>	205
<i>Vers sur la mort du celebre Arle-</i> <i>quin.</i>	217
<i>Mariage de Monsieur le Duc d'E-</i> <i>strées & de Mademoiselle de</i> <i>Vaubrun.</i>	218
<i>Eveschez d'Hildesheim, de Mun-</i> <i>ster, & de Liege remplis.</i>	219

TABLE.

Noms des nouveaux Officiers Géné-
raux. 123

Feste de Chantilly. 125

Fin de la Table.

MERCURE



MERCURE

GALANT.

Aoust 1688.



L faut l'avouër, Madame, nous sommes heureux de vivre dans un Climat temperé, & sous le regne d'un Roy qui nous feroit de beaux jours, si la Saison nous en refusoit. Un Canton de Champagne en eut de méchans au commencement de cet Esté; il

Aoust 1688.

A

2 M E R C U R E

fut ruiné par la gresle. Sa Majesté n'eut pas plûtost esté avertie de cette perte, qu'Elle songea à la reparer par une somme considerable qu'Elle envoya aussi-tost à Monsieur de Miromenil, Intendant de la Province, pour estre distribuée à ceux qui avoient le plus souffert. C'est ainsi que ce Monarque fait non seulement de beaux jours, mais même une heureuse année à un Peuple qui s'estoit vû en danger d'en passer une méchante. Voicy un Portrait de ce grand Prince dans un Sonnet de Monsieur l'Abbé le Houx.

E *Stre sage en tout temps, rendre
à tous la justice
Etendre ses bontez jusqu'à ses En-
nemis,*

GALANT.

3

*Faire par ses vertus la candeur de
ses Lys ,*

*Avoir plus de panchant au pardon
qu'au supplice.*



*Entrer au champ de Mars le premier
dans la lice ,*

*Remplir le monde entier de ses faits
inouïs ,*

*Acquerir à son Dieu de nouveaux
cœurs soumis ,*

*C'est là le vray secret d'avoir le
Ciel propice.*



*Alexandre , César , Scipion l'A-
fricain ,*

*Sont autant de grands noms qui
n'ont rien que de vain ,*

*Ils ont couvert de sang presque
toute la terre.*



*Mais l'Auguste Louis par ses rares
exploits ,*

A 2

4. M E R C U R E
*N'eut jamais de pareil dans la
Paix, dans la Guerre,
Et se verra toujours le modèle des
Rois.*

Il seroit bien mal-aisé de dire plus en moins de paroles. Cependant, quoy que ce Sonnet dise beaucoup, il est impossible que Monsieur l'Abbé le Houx ait dépeint en quatorze Vers toutes les vertus d'un Prince, dont il n'y a point d'Historien qui puisse se vanter d'écrire la Vie, sans oublier un nombre infiny d'actions, qui se perdent dans la foule de ce qu'il fait tous les jours de grand, & qui serviroient à faire briller l'Histoire de beaucoup de Souverains; dont ils feroient les plus éclatans endroits. Aussi peut-on dire que

GALANT.

tous les François touchez pour
 luy du plus tendre amour ,
 font les mesmes vœux , que
 Monsieur Boyer a faits dans
 les Vers qui furent leus à l'A-
 cademie Françoisse, le jour que
 Monsieur de la Chapelle y fut
 receu. Je vous les envoie ,
 estant fort persuadé qu'ils vous
 paroistront tres-dignes de leur
 Auteur , & des applaudisse-
 mens que leur donna une
 nombreuse Assemblée.

PRIERE POVR LE ROY.

S Eigneur, par tes bontez, au Roy
 tout est soumis ,
 Et ses Maux , & ses Ennemis.
 Mais quoy qu'il soit par tout suivy
 de la victoire,
 Assez souvent le peril d'un grand
 Roy.

6 MERCURE

*Assez souvent ses maux qui nous
combloient d'effroy ,
Ont éprouvé sa force en faveur de
sa gloire.*

*C'estoit pour tes regards un specta-
cle charmant ,*

*Grand Dieu , de voir Loüis souffrir
si constamment ,*

*De le voir quand chacun soupiroit
de tristesse ,*

*De sa vertu se faire un ferme ap-
puy ,*

*Et sans faire paroistre ou de sordre ,
ou foiblesse ,*

*Garder toujours auprès de luy
La vigilance & la sagesse ;*

*Mais c'est de quoy cent fois tous les
cœurs ont tremblé ;*

*Par les soins de l'Estat il peut estre
accablé :*

*Si la douleur se joint à ce fardeau
si rude ,*

*A tout ce que demande un devoir
rigoureux ,*

*Et cette noble inquietude
De rendre ses Peuples heureux.
De son activité nul mal ne le dis-
pense,
Fidelle à son devoir, fidelle à sa
puissance,
LOVIS n'imité point ces foibles
Souverains,
Qui n'ont d'autre grandeur que le
pouvoir suprême,
Il regne par luy seul, il est grand
par luy mesme,
Et tout le poids du Sceptre est porté
par ses mains.
Lors que tu luy fais part de ta gran-
deur immense,
Veux-tu qu'il soit sujet à la com-
mune loy ?
Nul ne peut avoir avec toy
Vne parfaite ressemblance.
Nul ne peut s'affranchir de la ne-
cessité
D'aller au terme où chacun se doit
rendre,*

8 MERCURE

LOUIS est né mortel, son sort est limité ;

*Mais avec tant de majesté
A des siècles entiers ne sçauroit-il s'étendre ?*

Et ce parfait Heros n'a-t-il pas mérité

*Que sur luy tu daignes répandre
Un rayon d'immortalité ?*

*Voy les miracles de sa Vie ,
Vois à ses pieds l'Orgueil, la Fureur
& l'Envie ,*

*Ces Monstres accablez de honte &
de douleur ,*

*Voy cent Peuples divers unis contre
la France ,*

*Ou confondus par sa clemence ;
Ou surmontez par sa valeur.*

*Voy LOUIS , quelque ardeur qu'il
sente pour la gloire ,*

Malgré l'orgueil qu'inspire la victoire ,

Toujours sage Monarque , & modeste Vainqueur.

GALANT.

9

*Que l'Univers le demande pour
Maistre ,*

*Sans s'ébloüir de sa grandeur ,
Tu le verras , grand Dieu, toujours
te reconnoistre*

*Pour la source de son bonheur ,
Et quoy qu'il tienne tout de ta seule
faveur ,*

*Il te croit moins devoir que de l'a-
voir fait naistre*

*Roy de ses passions & Maistre de son
cœur.*

*Vainqueur des passions & Maistre
de luy-mesme ,*

*Sans orgueil , sans foiblesse il regne
noblement ,*

Il se fait aimer tendrement ,

*Il se fait craindre autant qu'on
l'aime ;*

*Il charme en mesme temps, & fait
trembler sa Cour.*

Un attrait invincible ,

Une grandeur terrible.

A. B.

10 **MERCURE**

*Le font dans tous les cœurs triom-
pher chaque jour.*

Il a sceu joindre pour sa gloire

La Paix avec la Victoire,

La Terreur avec l'Amour.

*Mais c'est trop peu, Seigneur : sans
employer la foudre ,*

Voy de sa pieté l'effort victorieux,

Elle vient de reduire en poudre

Mille Titans audacieux.

*L'Erreur nous infectoit par ses noirs
artifices :*

*Sous LOUIS mesme culte avec mes-
mes Autels ,*

*Et tu reçois par tout des honneurs
immortels :*

Du plus parfait des Sacrifices.

*Ainsi tu vois , Seigneur , qu'il n'est
rien sous les Cieux*

Qui soit si grand , si précieux ,

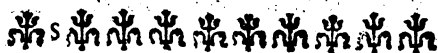
*Si digne de tes soins qu'une teste si
chere.*

*Regle sur ses vertus le nombre de
ses ans ;*

*Qu'il soit heureux autant qu'il nous
est nécessaire,*

*Et ne releve plus ny du sort, ny du
temps.*

Je vous ay appris que Monsieur de la Granche, Avocat au Parlement, avoit remporté le prix de l'Eloquence à l'Academie Royale d'Angers. Les sages Ordonnances du Roy pour la reformation de la Justice, & l'établissement des Leçons publiques du Droit François dans les Universitez du Royaume, estoient le sujet qui avoit esté prescrit à ceux qui voudroient le disputer; & comme il l'a traité fort heureusement, vous serez bien aise de voir sur cette matiere l'Eloge du Roy qu'on ne peut assez louer.



DISCOURS

Qui a remporté le Prix d'E-
loquence à l'Academie
Royale d'Angers.

MESSIEURS,

*Deux sortes de Puissances con-
courent à l'affermissement d'un Em-
pire, celle des Loix; la premiere
sert à en étendre les bornes & à re-
pousser les efforts des Ennemis, la
seconde regne sur les cœurs des
Suiets, en leur inspirant pour leur
Prince des sentimens de respect &
d'amour. L'une ramene au devoir
les factieux & les rebelles; l'autre
y retient ceux qui seroient tentez
d'en sortir, ou par la vûe des recom-*

penſes , ou par l'apprehenſion des peines : celle-là rend le Souverain redoutable à ſes voiſins par le nombre de ſes conquêtes ; celle-cy luy attire la veneration des peuples qui luy ſont ſoumis par la force de ſa Juſtice.

Comme la France peut ſe vanter à juſte titre qu'elle eſt parvenue ſous le regne de LOUIS LE GRAND à un ſi haut point de gloire , qu'elle donne de la jalouſie à toute l'Europe , & qu'elle fait l'admiration de toutes les Nations étrangères , il faut avouer auſſi que ce grand Prince y a fait fleurir plus qu'aucun autre ces deux nerfs de l'Eſtat politique , par la fermeté de ſon courage , & par l'équité naturelle de ſa conduite qui eſt comme la meſure & le comble de ſes autres vertus.

Jamais Conquerant n'a porté

plus loin la terreur de ses armes, jamais Législateur n'a donné plus d'autorité à ses sages Ordonnances : car après avoir triomphé dès le berceau où il a esté élevé au milieu des trophées & des victoires, après avoir pris tant de villes & gagné tant de batailles dans un âge où Jules César soupiroit au pieds de la statue d'Alexandre, de n'avoir encore rien fait de mémorable, après avoir heureusement vaincu tous ses Ennemis domestiques & étrangers, protégé si puissamment ses Alliez, agrandi ses Etats par la conquête de tant de Provinces, rendu libre le commerce des mers, aboli les duels, & détruit l'herésie ; enfin après avoir mérité l'estime & l'amour des vaincus par la modération qu'il a gardée dans ses victoires, & employé la renommée à porter le bruit de son grand nom chez les

GALANT. 15

peuples les plus reculez de l'Univers , ce Prince inimitable s'est servi utilement de la paix glorieuse qu'il a accordée à ses voisins comme du moyen le plus propre pour reformer la Justice par de sages Ordonnances , qui en ont corrigé les abus, & pour faciliter l'étude de la Jurisprudence par l'établissement des leçons publiques du Droit François dans les Universitez de son Royaume.

Quel prodige , Messieurs, de voir que ce Grand Roy soit non seulement devenu le premier homme de son Etat, autant par l'excellence de son genie , qu'il l'est par la dignité de son auguste personne , mais qu'il ait bien-encore voulu communiquer les lumieres qu'il a acquises par une longue experience & par ses occupations continuelles , à ceux dont les jugemens devoient décider des

*biens , de la vie , & de l'honneur
de ses Peuples !*

*Oüy , Messieurs , nous sommes
redevables à la vigilance de nôtre
incomparable Monarque de ces
établissmens si utiles à toutes sor-
tes de professions , qui sont comme
autant de sources fécondes , d'où
l'on tire les Sujets qu'on voit dans
la suite élever aux premières
Charges.*

*Quel heureux siècle pour tous
ceux qu'une louable émulation rem-
plit du desir de se surpasser les uns
les autres dans les états différens
où la providence les appelle ! Graces
au Ciel , sous le regne de LOUIS
LE GRAND, l'Eglise, la Justice,
l'Ordre militaire ; & la République
de lettres trouvent une égale prote-
ction. Dans l'Eglise, que de Semi-
naires , de Pasteurs & de Prelats !
Dans les armes , combien de lieux*

destinez par un pur effet de la liberalité de ce Prince magnanime , pour y faire l'apprentissage d'un si pénible exercice ! Que d'illustres Academies établies par ses ordres , pour y faire fleurir les Langues , les Sciences & les beaux Arts ! Mais sur tout que d'habiles Maîtres dans la Jurisprudence Romaine & François , entretenus à ses depens , pour enrichir avec profusion des tresors du Droit Civil & Canonique les personnes qui aspirent à l'honneur de la Magistrature ! Que d'Edits publiez sur toutes sortes de matieres , pour servir de regles à leurs décisions , & pour les épurer de l'ignorance de l'esprit aussi bien que de la corruption du cœur !

Le Magistrat est l'ame de la loy : c'est luy qui en doit découvrir le veritable sens , lorsque deux subtils Adversaires s'efforcent de luy

donner une fausse interpretation pour l'attirer chacun dans son par-ty, plutôt par l'agrément du discours, que par la solidité du raisonnement ; mais combien d'opinions différentes paroissent diviser entr'eux les plus sçavans Jurisconsultes ! Ne semble-t'il pas que cette contrariété d'avis soit un écueil fatal, où la raison souvent incertaine devoit faire un malheureux naufrage ? Cependant, Messieurs, une témérité insupportable avoit aveuglé les hommes jusques à s'imaginer qu'ils pouvoient estre les interpretes de ces Oracles de l'antiquité, lors qu'ils n'avoient qu'à peine esté instruits des premiers élémens de la Jurisprudence, & comme s'ils eussent eu une science infuse du Droit avant que d'en avoir approfondi les difficultez, ils ne faisoient aucun scrupule de s'engager dans les pre-

mieres Charges de la Robe , & de s'ériger en maîtres souverains du bon sens & de la raison. Qu'un tel abus produisoit de dangereuses suites , & que pour le reformer , nostre auguste Prince a sagement étably dans les Universitez de son Royaume des guides fidèles qui tinssent en main le flambeau de la verité , afin de conduire dans les routes les plus secrètes de la Justice , la jeunesse presomptueuse , qui sans de tels secours se seroit jetée malheureusement dans les affreux précipices de l'erreur !

Tout le monde sçait que le bandeau dont on couvre ordinairement les yeux de la Justice , est le Cymbole de l'indifference de cette Déesse pour les qualitez des personnes qui ont des pretentions à decider devant elle , & que la balāce qu'on luy met dans la main , est une marque évidente qu'elle

le pèse avec égalité le droit du plus foible contre celui du plus fort : mais par un étrange renversement d'un si bel ordre , ne pouvoit-on pas dire , Messieurs , que ce mesme bandeau ne nous representoit rien autre chose que l'aveuglement des luges ignorans , & que cette balance qui panché toujours plus d'un costé que de l'autre , lors qu'elle n'a pour tout soutient qu'une main chancelante au milieu des tenebres, n'avoit point d'autre rapport qu'à la fatale prévention qui les entraisoit dans l'erreur , avant que le plus iuste des Rois eust employé ses soins pour rétablir dans l'esprit des Magistrats la pureté de la doctrine , & dans leur cœur le parfait equilibre d'une volonté constante & invariable , quand ils s'agit de rendre à un chacun ce qui luy appartient legitime-
ment ?

Loin donc d'un regne si heureux
l'ambition & la brigue , qui don-
noient autrefois l'entrée aux Digni-
tez les plus éminantes de l'Etat , fu-
nestes sources de tant de desordres si
préjudiciables au Public ! Ces deux
voyes également dangereuses & cri-
minelles ont esté condamnées par
nostre grand Legislatteur , qui a fait
tant de sages Declarations , pour obli-
ger tous ceux qui prétendent à la
gloire de la pourpre , ou seulement
aux degrez nécessaires pour y par-
venir , d'employer trois années en-
tieres à l'étude de la Jurispruden-
ce , dans les Ecoles publiques ; afin
que s'estant fortifiez du bon sens &
de l'esprit des Loix , ils en pussent
faire dans la suite une iuste appli-
cation aux especes particulieres qui
se presenteroient à leurs Juge-
mens.

L' illustre Chancelier de ce

grand Prince , qui est l'interprete de ses intentions , le dépositaire de son autorité , & le principal Ministre de sa iustice , le seconde fidèlement dans ses desseins ; il ne dispense ses graces qu'avec prudence , & il en prive ceux qu'il en trouve indignes ; il veut mesme que les personnes qui aspirent aux Charges de Judicature , & qui en poursuivent les provisions , lui donnent des préjuges favorables de leur capacité , par des témoignages authentiques de leur assiduité au barreau pendant un temps assés considerable pour les preparer à ces Emplois. Peut-on prendre plus de precaution pour orner tous les Tribunaux de Magistrats sçavans & incorruptibles ? N'avons-nous pas lieu d'esperer , Messieurs , qu'on ne rendra plus à l'avenir que des oracles dans le Temple sacré de Themis , puis que

la Puissance qui la protège, exige de tous ceux qui veulent se revestir de son auguste Sacerdoce, des exercices si nobles & si laborieux ?

Si l'on a fait autrefois des plaintes que cette Divinité indignée de l'injustice des hommes, avoit quitté la terre où elle estoit méconnue, pour trouver un azile plus assuré dans le Ciel, ne pouvons nous pas dire aujourd'huy que LOUIS LE GRAND l'en a heureusement rappellée pour presider avec luy dans ses Conseils, puis que toutes les résolutions qui s'y prennent n'ont d'autre fin que le bien public & le repos de l'Etat ?

Que dis je ? Comme si son autorité estoit trop foible pour persuader, il veut nous animer par son exemple à l'amour de la Justice ; c'est en sa personne sacrée que nous la voyons

briller dans son plus pur éclat. En effet, quelque pénétration qu'il ait dans toutes sortes d'affaires, il suit toujours dans les choses importantes les sages avis de ceux dont la probité luy est connue, & qu'il honore de sa confiance, Faut-il résoudre la Guerre ou conclure la Paix, il fait exactement disputer les motifs de l'une & de l'autre en présence des plus expérimentez de son Royaume. Faut-il décider des différends de l'Eglise ou prescrire des loix pour y faire observer une exacte discipline, il convoque une Assemblée des plus considérables du Clergé, & il règle ses sentimens sur leurs deliberations; tant il est vray de dire qu'il ne veut jamais que ce qui est estimé le plus équitable. Faut-il enfin terminer une contestation fameuse dont l'événement devoit luy produire plusieurs millions; quelque
juste

juste qu'elle paroisse en sa faveur, il craint que la trop grande complaisance des principaux Officiers de son Conseil, ou que le trop grand attachement qu'ils ont à son service ne luy attire la pluralité des suffrages, plutost par zele pour les droits de sa Couronne, que par le motif d'une équité scrupuleuse; il les exhorte puissamment à les donner avec une liberté toute entiere, & sur le partage des opinions, il decide hautement en donnant sa voix contre luy-même, pour le soulagement d'un grand nombre de Familles, dont il prefere le repos à ses propres interets; & c'est par là qu'il nous fait assez connoistre que les causes du fisc ne sont iamais moins favorables que sous les bons Princes.

Tout superieur qu'il soit à la loy, puis qu'il a droit de la donner aux

Aoult 1688.

B

autres, & de s'en dispenser par son autorité souveraine, il s'y soumet volontiers le premier, & il nous inspire par une action si généreuse & si éclatante un esprit éloigné des préventions joint à un cœur parfaitement désintéressé, qualitez héroïques qui sont, à proprement parler, les bases de la Justice, mais qui sont si négligées par la plupart des hommes.

En effet, Messieurs, l'amour propre & le penchant naturel que nous avons à nous flater, nous font souvent mépriser les opinions des autres; un secret orgueil nous suggère sans cesse, que nostre sentiment est toujours le meilleur; ou si nous sommes desabusez de nos erreurs par la force de la raison, nous nous persuadons qu'il est de nostre honneur de soutenir les préjugés dont nous nous sommes d'abord lais-

se^z séduire , sur tout quand nostre interest a donné lieu à un entestement si pernicieux , c'est alors que nous ne voulons plus rien écouter que les moyens qui servent à l'établir , & que nous devenons des luges passionnez dans nostre propre cause ; c'est alors que si nous avons quelque autorité sur les autres , au lieu de l'employer à la protection des plus foibles contre l'oppression des plus forts , nous en abusons en nostre faveur , en colorant d'ordinaire d'un pretexte specieux & apparant , ce qui n'est dans le fond qu'une extrême injustice. Mais qui ne rongiroit d'un aveuglement si etrange , après que le Soleil de la France a si heureusement dissipé tous les faux iours dont nous nous laissions auparavant eblouir ?

Le digne heritier de Louis le Juste n'eust pas esté content s'il

n'eust encore recherché les moyens de remédier aux abus que la mollesse des Magistrats ; & l'usage corrompu des temps malheureux sembloient avoir autorisez.

Vous le sçavez, Messieurs avant la nouvelle Ordonnance les procès paroissent immortels : les particuliers incertains de leur fortune, étoient obligez de sacrifier une partie de leurs biens à l'avidité de ceux qu'ils employoient pour recouvrer l'autre, ceux qui estoient les iniustes usurpateurs, se promettoient d'en pouvoir impunément continuer la possession pendant le cours de leur vie, par des procédures dont la longueur si prejudiciable à l'Etat, estoit tolérée malgré toute la vigilance des Peres de familles, ils ne voyoient qu'à peine la fin d'une contestation commencé de leur vivant : leurs veuves & leurs enfans per-

doient souvent avec eux l'esperance de pouvoir conserver leurs patrimoines, lors qu'ils avoient quelques droits à demeler avec de fâcheux adversaires, qui se prévalant de leur foiblesse & de leur peu d'experience, les consumoient en frais avant qu'ils fussent en estat d'éclaircir leurs prétentions.

Cette sage Ordonnance a pourveu à ces dereglemens, qui menaçoient de remettre les choses dans l'ancien cahos d'où elles avoient esté tirées, & en abrogeant toutes les formalitez inutiles, elle n'a introduit dans l'ordre judiciaire que celles qui ont paru d'une necessité absolue.

L'Ordonnance pour les matieres criminelles a esté ensuite mise au jour; il en a paru d'autres pour le commerce & pour la guerre, de sorte que l'Etat reformé par des

remède si salutaires, a pris une nouvelle face sous ce grand Prince, qui sacrifie ses veilles pour le repos & la conservation de ses Peuples.

Un autre abus qui s'estoit glissé, ne produisoit pas des suites moins fâcheuses que celles que j'ay déjà remarquées: c'estoit le prix excessif des Charges des Compagnies supérieures, qui ne recevant plus d'autre estimation que celle que le caprice des hommes leur donnoit n'étoient possédées que par les plus ambitieux, & souvent par les Sujets les plus indignes, tandis que ceux qui estoient capables de les remplir avec honneur, mais qui n'estoient pas également avantagez des biens de la fortune, estoient obligez, pour ainsi dire, d'enfouir leurs talens, & de demeurer inutiles à l'Etat. Nostre Auguste Prince a remédié à ces desordres, en fixant à

un prix certain ces éminentes dignitez pour lesquelles les particuliers sacrifioient si avidement leurs patrimoines.

Il sembloit que la même chose ne fut pas à craindre pour les Offices de moindre valeur, & particulièrement pour ceux dont l'employ paroît le plus mercenaire, & dont on laissoit l'estimation libre dans le commerce, mais l'expérience a fait connoître le contraire, & par les plaintes fréquentes des personnes qui chargeoient ces sortes de gens du soin de leurs affaires, on a découvert que l'incertitude du prix de ces Offices, & que les sommes extraordinaires auxquelles ils avoient été portez, donnoient lieu à ceux qui les achetoient, de vendre trop cherement leur ministère au Public, & même d'en abuser souvent par un grand nombre de procédures inutiles.

Ce nouvel inconvenient estoit trop dangereux pour échaper à l'exa^{ct}itude du GENIE de la France, qui en limitant le prix de ces Charges, & les droits de ceux qui s'en trouvoient revestus, a donné en mesme temps un frein à leur avarice, qu'ils ne pouvoient contenir qu'à la foule des particuliers, & il leur a fourny les moyens de devenir plus honnestes gens, pour peu qu'ils veüssent correspondre à ses bonnes intentions.

Parleray - je icy, Messieurs, d'un nombre presque infiny d'Edits & de Declarations qui ont esté publiées par ses ordres, pour servir d'interpretation à ce qui pouvoit paroistre douteux dans ces Ordonnances, ou pour restablir le bon ordre & la discipline dans toutes sortes d'estats? Les bornes que vous avez prescrites à ce discours me

m'en donnent pas la liberté ; un volume ne peut suffire pour renfermer les seules Declarations qui ont esté faites dans le dessein de rapeller ses Sujets Protestant à la véritable Religion ; ouvrage si difficile & si perilleux à la Monarchie ; qu'aucun des Rois ses Predecesseurs n'a osé l'entreprendre, & c'est en cela que LOUIS LE GRAND nous a donné en sa personne un exemple admirable de pieté, de justice, & de generosité tout ensemble, persuadé qu'il estoit que les interests de sa Couronne estoient moins à ménager pour luy, que ceux du Ciel dont il l'avoit receüe.

Faut-il s'étonner après tant de merveilles, que ce Prince soit comme l'abregé & le centre de toutes les vertus qu'on a vû si partagées dans les grands Hommes de l'Antiquité ? Mais comment n'estre pas

B 3

surpris de voir ce que toute la terre ne peut entendre qu'avec admiration. En effet, Messieurs, LOUIS LE GRAND est un Capitaine expérimenté à la teste de ses Armées, c'est un chef éclairé au milieu de ses Conseils, c'est un Législateur équitable dans son lit de Justice, c'est un Roy & un Pere tout ensemble à l'égard de ses Peuples, c'est un Pasteur charitable qui conduit avec secreté ceux qui s'étoient malheureusement égaré.

Comme on ne voit plus sous luy la vertu sans récompense, ny le vice sans châtiment, tous les membres du corps politique sont dans une subordination mutuelle qui en fait l'harmonie & la beauté. Graces à ce Heros, on ne voit plus regner la licence dans les Armes, l'insolence dans la Populace, l'ignorance dans l'Eglise, ny la brigue dans la Ma-

gistrature; une discipline exacte a fait revivre dans tous ces differens estats l'innocence & la pureté des mœurs; c'est pourquoy, Messieurs, nous devons dire qu'on ne peut meriter les graces de nostre auguste Prince que par une sage conduite, parce que comme la Justice est la regle de ses actions elle est aussi la mesure de ses bienfaits.

Certes, Messieurs, si l'on doit se conformer à l'exemple du Souverain, il estoit raisonnable que les rares vertus de ce Heros ne fussent pas oisives ny steriles, mais que par de favorables influences elles communiquassent leurs qualitez à ceux qui non seulement ont l'honneur d'approcher de plus près de sa Personne sacrée, mais encore à ceux qui sont dans un ordre inferieur.

Possidonius croyoit avec raison que le Siecle d'or estoit ainsi appel-

lé, parce que les Rois de ces temps heureux estoient les plus sages de leurs Etats, & que les Sujets à qui ils avoient confié les gouvernemens de leurs Provinces, & l'administration de la iustice: estoient aussi les plus vertueux; je suis persuadé, Messieurs, que si cet ancien vivoit aujourd'huy parmy nous, il ne donneroit point d'autre nom au regne de Louis le Grand, considérant les qualitez heroiques de cet auguste Monarque, & le merite accompli de ses fidelles Ministres.

Sans aller chercher plus loin des preuves de la verité que j'avance, il suffit, Messieurs, de jeter les yeux sur vostre illustre Academie, dont les membres sont sous animez de l'esprit & de la iustice de ce grand Prince à qui elle est redevable de son établissement: en effet, on voit parmy vous des

personnes habiles dans toutes sortes de Sciences , & distinguées dans chaque profession , qui en soutiennent avec éclat les differens caractères.

Monsieur de Nointel que je vois à vostre teste , & qui preside à l'administration de la Justice , de la Police , & des Finances dans toute l'étendue de vostre Généralité , montre bien par l'équité de sa conduite , que le Prince qui l'a honoré de cet employ sçait faire un judicieux discernement des principaux Officiers qui doivent soutenir avec luy le pesant fardeau de sa Couronne , l'aider de leurs conseils , & partager avec luy la gloire de ses travaux.

Ce seroit icy un beau champ pour m'étendre sur les talens extraordinaires de cet illustre Intendant , sur son application continuelle aux

affaires, sur la pénétration de son esprit, & sur les soins qu'il prend de faire rendre une exacte justice dans la province qui a esté confiée à sa vigilance, aussi bien que sur l'amour qu'il a pour les Lettres, & sur les témoignages d'estime dont il honore ceux qui les cultivent, si sa modestie ne me prescrivoit en mesme temps des bornes qu'il ne m'est pas permis de passer.

Qui ne voit que la gloire de son Maître est un des attraitts qui le touche le plus vivement, puis qu'il anime à la publier, les plus éloquents plumes, par l'esperance de remporter les prix que sa libéralité propose ?

Je m'apperçois aussi, Messieurs, que vous m'imposez un pareil silence, parce que vous n'estes sensibles comme luy qu'au plaisir d'entendre, ou les Eloges de nostre grand Monar-

que , ou des vœux pour sa prospérité.

Seigneur , qui protegez les Rois & les Princes de la terre , c'est à vous que la France s'adresse pour vous demander la conservation de celui qui a toujours paru si Zélé pour vos intérêts : à quelque haut degré de puissance que LOUIS LE GRAND soit parvenu , il s'en reconnoist redevable à vos bontez , & il n'a triomphé de tant d'Ennemis que pour vous offrir avec plus de reconnoissance tous les fruits de ses Conquestes. Prolongez , Seigneur , les iours d'un Prince si accompli , faites qu'animé sans cesse de vostre esprit il continué de le communiquer aux Peuples que vous luy avez soumis , & que la durée de son regne assure la gloire & l'honneur de la Religion , le repos de l'Eglise , & la félicité de ses Sujets.

*Inde salus regni, & Religionis
honor.*

Les Avis que j'ay employez dans ma Lettre du mois de Juin, au nombre de cinquante & un, pour instruire plus particulièrement les Joüeurs d'Echets, en ont attiré une suite que je vous envoie, avec ce qui m'a esté écrit sur ce sujet. Les loüanges qu'on donne à ce noble Jeu, vous convaincront mieux de son excellence.

CE que vous avez remarqué, Monsieur, dans vostre Mercure de Juin, est tres-vray, que le Jeu des Echets est le plus ancien, le plus universel, & le plus honneste de tous les Jeux. Et il est

Wray encore , ce que l'on cherche dans le jeu qu'il a ses utilitez, mais d'une maniere noble , & bien differente de ce gain interessé que l'avarice cherche dans les autres Jeux. C'est une recompense , ce sont des faveurs dont la fortune a souvent honoré ceux qui sçavoient ce Jeu eminemment. Le loüeur fameux du tems passé, dont le nom étoit Boi, & que l'on appelloit communément. Il Siracufano, fut en grande estime à la Cour de Philippe II. qui luy fit de grands honneurs & de riches presens. Il fut aussi fort considéré à Rome du Pape Urbain VIII. de qui il receut plusieurs largesses, & qui le cherissoit à un point, qu'il luy fit offrir un Evesché, s'il vouloit se faire d'Eglise. Enfin il n'y eut pas jusqu'aux Infidelles qui ne recompensassent le merite de son Jeu; car étant tombé entre les

maines des Turcs qui l'avoient fait-
esclave, ils n'exigerent de luy d'au-
tre rançon pour sa liberté, que
l'avantage de joïer avec luy du-
rant quelque temps, & le profit
qu'ils firent par son moyen dans la
science de ce feu, qu'il possédoit en
perfection. Il faudroit un grand
nombre d'années pour arriver au-
même degré que luy; mais si les bons
Joïeurs des differens lieux où va
vostre Mercure, dont les aïcles le
portent au delà de l'Europe, y vou-
loient contribuer chacun de ses re-
marques, on feroit un progrès con-
siderable dans ce Ieu, où la plus-
part des gens demeurent bornez à
un certain point, sans le pouvoir
passer, faute d'en avoir la science.
Voicy quelques nouveaux Avis que
vous pourrez joindre, s'il vous
plaist, aux autres, dans lesquels
il s'est coulé quelques fautes d'im-
pression, mais qui peuvent estre ai-

sèment corrigées par ceux qui pratiquent ce jeu.

SUITE DES AVIS.
aux Jōneurs d'Echets.

LII.

Plusieurs pieces de l'autre prochant de vostre Roy, sont dangereuses, il faut, si l'on peut, les éviter.

LIII.

Un pion fort avancé, & soutenu par un autre pion, ou par une autre piece, incommode fort le jeu de l'autre, & le met en alarme continuelle.

LIV.

Il y a des rencontres de jeu, où le Roy de l'autre estant enfermé dans ses pieces & dans les vôtres, vous pourrez avec un Chevalier seul luy donner mat.

Joüez quelquefois dès le commencement du jeu , tous les mesmes coups que l'autre , tant que vous le pourrez , pour déconcerter son jeu , ou découvrir ses desseins.

Lors que le Roy de l'autre a roqué avant vous , allez aussitost à luy en avançant vos pions , pour donner l'assaut à son quartier.

Ne mettez point sur la fin du jeu deux Chevaliers l'un devant l'autre , ou sur un mesme travers ; car s'ils sont attaquez par une tour , ou par un fou , l'un d'eux ne pourra manquer d'estre pris.

Lors que les deux jeux sont

si ferrez par la liaison des pions , qu'on ne peut presque ny avancer ny reculer , cherchez le moyen de vous faire passage pour aller prendre les pions par derriere ; & vous détruirez le jeu de l'autre.

LIX.

C'est l'ordinaire , quand on prend , de commencer par lever la piece de l'autre , mais il y a du danger à le faire , car dès que vous l'avez levé , vous estes obligé de la prendre ; il est plus seur de commencer par joüer la vostre. Cela fait quelquefois entrevoir la méprise , & on en est quitte alors à joüer sa piece , sans prendre celle de l'autre que l'on n'avoit pas touchée.

LX.

Lors que sur la fin du jeu

vostre Tour n'est point soûtenue , donnez-vous de garde de mettre au devant d'elle, dans la mesme rangé , un Fou ou un Chevalier , parce que l'autre en mettant sa Tour pour prendre vostre piece , vous ne sçauriez retirer la vostre , & amenant encore une autre piece dont il fortifie sa Tour, prendra infailliblement celle que vous avez mise devant vostre Tour.

L X I.

Lors que vostre Tour est en prise par celle de l'autre vers la fin du jeu , il vaut mieux la retirer , que de l'appuyer de vostre Roy , car si l'autre peut donner échec à vostre Roy il l'obligera de s'éloigner de vostre Tour , & ainsi elle sera prise se trouvant sans défense.

Lors que vous menez un pion à dame , & que la Tour de l'autre empesche vostre pion d'y arriver , en se mettant dans la derniere case de la mesme rangée , poussez-y vostre Tour , à la case qui est de biais à vostre pion , car il faudra qu'il prenne vostre Tour , & vous luy prendrez la sienne par vostre pion ; qui au moment deviendra une Dame.

LXIII.

Lors qu'il ne vous reste qu'une Tour avec vostre Roy , & à l'autre un pion qu'il mène à Dame dans la derniere ligne avec son Roy , si vous n'avez pu le prendre , & qu'il soit presque à la derniere case , au lieu de vous attacher davantage à ce pion pour le

prendre, laissez le aller à Dame, s'il se trouve que son Roy aille dans la mesme rangée où il le couvre, & l'a vous luy donnerez mat avec vostre Tour, ayant disposé vostre Roy d'une maniere qui empesche le Roy de l'autre, qui est en échec, de sortir de la rangée où votre Tour l'a matté.

LXIV.

Lors qu'on vous veut empescher un pion de faire une Dame, en mettant une Tour derriere pour le prendre, au moins lors qu'il sera à la dernière case, tachez de mettre dans la mesme rangée une de vos pieces par derriere, & qui se trouve par ce moyen entre vostre pion, & la Tour de l'autre, & vous arriverez à faire une Dame.

LXV.

Ne vous tourmentez point de vouloir donner mat avec deux Chevaliers qui vous restent seuls avec le Roy , car cela ne se peut ; mais vous pouvez donner mat avec un Chevalier & un Fou , & pour en venir à bout il faut mener le Roy dans un des coins de l'Echiquier, qui soit de la couleur de vostre Fou, pour quoy faire il faut en avoir appris la route.

LXVI.

On ne peut mattrer avec la Tour seule un Roy à qui il reste un Chevalier, si on sçait fuir comme il faut : mais on matte un Roy, auquel il reste un Fou , si l'on peut reduire ce Roy dans le coin qui est de la couleur de son Fou.

Aoust 1688.

C

On ne peut conduire à Dame le pion de la Tour qui reste seul, si le Roy de l'autre se trouve sur le chemin, quand même on auroit un Fou qui seroit blanc, lors que la dernière case est noire; & de même si le Fou est noir; & la dernière case est blanche.

LXVIII.

Lors qu'il y a deux pièces à prendre, choisissez celle qui endommage le plus le jeu de l'autre.

LXIX.

Si c'est à vous à jouer, & qu'une de vos pièces donne sur une de celles de l'autre faites, si vous le pouvez, donner encore sur la même pièce une des vôtres; & qui mette en échec ensemble le Roy

GALANT.

51

de l'autre, & vous prendrez sa piece.

LXX.

Les échecs que la Dame qui vient de loin donne de près, sont fort dangereux.

LXXI.

Ne souffrez point que le Fou de l'autre se campe à la troisième case de vostre Tour, du costé que vous avez roqué, car il se tient là, pour aider à la Dame à vous mattr.

LXXII.

Deux Chevaliers qui s'approchent ensemble doivent faire craindre, car l'un ou l'autre pourra faire son coup, si vous ne les écartez.

LXXIII.

Quand l'autre a roqué, que le pion de son cheval est avancé d'une case, & que le Fou de

C 2

son Roy se trouve en la place de ce pion , tirez vostre Dame avec le Fou de la mesme couleur que le sien , & poussez ce Fou à la troisième case de sa Tour , s'il prend vostre Fou avec son Fou , vous prendrez le sien avec vostre Dame , & vostre Chevalier qui doit avoir fait une première démarche dans la veüe de ce dessein , en faisant une seconde qui donne sur le pion de la Tour de l'autre , vous luy donnerez ensuite mat avec vostre Dame.

LXXIV.

Quand vostre Tour n'étant pas soutenuë peut prendre une piece de l'autre , que vous pouvez prendre aussi avec un Chevalier ou un Fou , il faut prendre cette piece avec la Tour , & non avec le

GALANT. 53

Fou ou le Chevalier , car il pourroit venir sur vostre Fou ou sur vostre Chevalier avec sa Tour, & avançant une autre de ses pieces, il prendroit infailliblement la vostre , qui ne pourroit se tirer de la rangée sans faire perdre vostre Tour.

LXXV.

Estant sur la fin du jeu , ne jouiez presque aucune piece , soit Tour , ou Fou , ou Chevalier , sans qu'elle soit soutenue , de peur que l'autre en donnant échec à vostre Roy , ne prenne du mesme coup vostre piece.

LXXVI.

Si le Roy de l'autre a roqué , & qu'il ait un Fou ou un Chevalier à la troisième case de la Tour , il faut le prendre si vous

le pouvez , parce qu'en reprenant vostre piece avec le pion qui est devant son Roy , il découvre son Roy , & son pion mesme se double , ce qui gâte fort son jeu.

L X X V I I.

Lors qu'on vous donne une piece à prendre pour reprendre ensuite la vostre il vaut mieux souvent laisser l'autre prendre le premier , parce qu'en prenant après luy , vous avancez vostre jeu par la démarche de celle qui prend.

L X X V I I I.

Le moyen de se défendre du gambit , est de soutenir le pion qui a pris par le pion du Chevalier du Roy avancé de deux cases & celuy-là par le pion de la Tour avancé d'une case ; puis avancer une case le

GALANT. 55

pion du Fou de la Reine. Ensuite vous pouvez faire sortir ce Fou là contre le Fou de l'autre, & vostre Dame se plaçant enfin à costé de vostre Roy, le dessein du gambit se trouve avorté.

LXXIX.

Lors que vous estes à l'extrémité, & dans le moment de souffrir mat, s'il se trouve que vous puissiez donner échec à l'autre, quoy que cet échec vous paroisse d'abord inutile, continuez-le tant que vous pourrez, cela fait naître quelquefois un moyen inespéré de donner mat à l'autre dans le temps que vous vous croyez perdu.

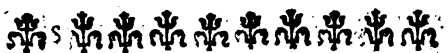
LXXX.

Si l'autre ayant poussé au

C 4.

commencement le pion de son Roy deux cases, & vous de même le vostre, il pousse ensuite le pion de sa Dame deux cases ne manquez pas de le prendre, car autrement il le pousseroit une case, & étant avancé & soutenu pourroit encore aller plus loin, & seroit capable de vous faire perdre la Partie.

Le livre de Monsieur l'Evêque de Meaux intitulé *Histoire des Variations*, ayant fait beaucoup de bruit, & la réputation de cet Ouvrage s'estant répandue aussi loin que celle de cet Illustre Prélat, on en a tiré de quoy attaquer les Protestans avec beaucoup d'avantage. C'est ce qui a donné lieu au Dialogue que vous allez lire.



DIALOGUE

D'un Chatolique & d'un
Protestant.

LE CATHOLIQUE.

JE ne doute point, Monsieur, que la curiosité qui vous est naturelle, ne vous ait fait lire ce que Monsieur l'Evesque de Meaux a écrit depuis peu de temps sur les *Variations*. Ce Livre a reçu de grands éloges des Personnes les plus distinguées, soit en France soit en Angleterre.

LE PROTESTANT.

Les loüanges & les applaudissemens qu'on luy a donnez de tous costez, ne m'ont pas empesché de le lire; mais je vous avouë que je

18. MERCURE

ne l'ay leu qu'avec chagrin. L'Auteur y fait voir par tout qu'il est nostre Ennemy capital.

LE CATHOLIQUE.

Cependant si vous voulez bien estre sincere, vous demeurerez d'accord qu'il n'avance rien de luy-mesme, & qu'il ne vous bat que par vos propres armes, & par vos actes publics.

LE PROTESTANT.

Appellez-vous nous battre avec nos armes, que de nous faire dire ce qu'il luy plaist, & d'habiller nos Auteurs à sa mode?

LE CATHOLIQUE.

Je vois bien que vous n'avez pas leu le Livre des Variations avec toute l'attention qu'il merite; si cela estoit, vous rendriez assurément plus de justice à la sincerité de son Auteur. Il est vray qu'il vous pousse vigoureusement, &

qu'il vous force iusques dans vos retranchemens. C'est ce qui me fait espérer que vous entrerez dans une capitulation raisonnable, & que vous rendrez bien-tôt la Place.

LE PROTESTANT.

Bon, vous n'y estes pas encore. Attaquer nostre Religion par les changemens qu'on luy impute, c'est justement vouloir prendre un Châ-
teau par les giroüettes.

LE CATHOLIQUE.

Vous pensez plaisamment, mais vous ne pensez pas juste, car à parler sans raillerie, n'appellez-vous pas s'attacher au corps de la Place, & sapper les fondemens d'une Religion, que de l'attaquer par les changemens qu'elle a soufferts dans l'essentiel & dans les symboles de sa Foy? Tant de Va-

riations différentes nous la font voir comme un fameux theatre d'inconstance & d'erreur. C'est aussi cette instabilité perpetuelle de vostre pretendue Religion, qui obligea il y a déjà plusieurs années une Personne d'un rare merite & d'une profonde érudition, d'abjurer l'heresie de Calvin, de faire connoistre au Roy que Sa Maiesté n'estoit pas obligée de tenir sa parole Royale à ses Sujets Protestans, parce qu'ils avoient changé plusieurs fois de Confession de foy, & qu'ils n'estoient plus dans la mesme Religion où Elle avoit promis de les laisser en paix. Que dites-vous à cela?

LE PROTESTANT.

Je répons que tout cela me paroistroit fort suspect, si ie ne connoissois vostre probité; mais tous ce que vous dites contre nous, nous le

pouvons dire contre vous-mêmes.

LE CATHOLIQUE.

Point du tout, on le peut dire, mais on ne le sauroit jamais prouver. Nous n'avons garde de changer, nous nous trouvons trop bien des Veritez que nous professons. La Religion Chretienne est simple & précise en ses dogmes, comme parle Ammian Marcellin. Le seul symbole de Nicée a toujours servi dans l'Orient & dans l'Occident, de témoignage authentique contre tous les Ariens. La regle de la Religion, dit Tertulien est immuable, & ne se reforme point. L'Eglise Catholique qui fait profession de ne dire & de n'enseigner que ce qu'elle a receu, ne varie jamais; & au contraire, l'Herésie qui a commencé par innover, change toujours.

62. M E R C U R E

LE PROTESTANT.

Monsieur Jurieu vous fera voir le contraire; il donnera le change à Monsieur de Meaux, & il ne demeurera pas sur la replique; car de bonne foy, s'il ne répondoit pas solidement & fortement, nous serions de grands fous de tenir encore ferme pour un party qui comme le Caméléon, & le Protée de la Fable prend toutes sortes de couleurs & de figures différentes.

LE CATHOLIQUE.

Je ne doute pas que vostre infatigable Monsieur Jurieu ne réponde, mais je doute qu'il le fasse aussi solidement que vous le promettez; car quoy qu'il ait beaucoup de feu, de doctrine, & d'éloquence, le caractère véritable de son esprit est d'estre injurieux, satyrique, outrant souvent les matieres, & pour le bien définir en peu de mots,

GALANT.

63

il pique plus qu'il ne persuade, & éblouit au lieu d'éclairer. Ce n'est pas assez de parler beaucoup, un grand verbiage n'est propre que pour imposer aux foibles & tromper les ignorans. In multiloquio non deerit mendacium, dit le Sage; mais il est nécessaire de bien parler, & de dire toujours la vérité.

LE PROTESTANT.

Nous prétendons que Monsieur Jurieu dit la vérité, & qu'il frappe toujours le but; mais ie voy bien que vous voulez faire tomber insensiblement nostre conversation sur la Controverse.

LE CATHOLIQUE.

Pardonnez-moy, ce n'est pas là mon dessein, quoy que selon le sentiment de S. Augustin, quand la vérité Catholique est attaquée & combattue à force ouverte, chacun doit prendre les armes, les plus

64. MERCURE.

foibles aussi-bien que les forts, afin qu'estant tous unis ensemble, l'erreur soit universellement confondue.

LE PROTESTANT.

Que produira toute cette guerre, & qui mettra fin à tous nos combats?

LE CATHOLIQUE.

C'est où ie veux venir. Il y a déjà longtemps qu'on s'échauffe, & qu'on dispute de part & d'autre; l'un dit pour, & l'autre contre, mais qui a raison, & qui nous mettra jamais d'accord?

LE PROTESTANT.

Ce sera l'Ecriture.

LE CATHOLIQUE.

Nous prétendons qu'elle nous est favorable, mais qui nous en découvrira le vrai sens?

LE PROTESTANT.

Le Saint Esprit.

GALANT. 65

LE CATHOLIQUE.

Vous avez raison , mais où se trouve le S. Esprit , sinon dans l'Eglise Catholique , qu'il a promis d'assister iusqu'à la fin des siècles ? En effet , y a-t-il une Religion plus solide que celle qui est bâtie sur la pierre vive , sur la foy de Saint Pierre qui ne manquera jamais , qui confesse un seul Dieu en trois Personnes , & qui met toute son esperance en J. C. seul qu'elle regarde comme son unique Mediateur & son seul Sauveur ? Voilà la Foy orthodoxe , la Foy des Apostres , la Foy de nos Peres , la Foy des Conciles , & particulièrement celle du Concile de Trente , que vous ne pouvez souffrir.

LE PROTESTANT.

Ouy , mais que dites-vous du culte superstitieux que vous rendez aux Saints , de la Confession auriculaire , & de la Realité ?

Je sçavois bien que vous en viendriez là, mais ie vous declare que nous n'adorons point les Saints, & que si nous les honorons d'un culte Religieux, il ne fait non plus de tort. à celui que nous devons à Dieu seul, que l'amitié que nous avons pour nos amis, & que l'honneur & le respect que nous rendons à nos parens. Pour la Confession, bien loin qu'elle me paroisse une gese de conscience comme vous dites, i'y trouve au contraire une paix interieure & un repos inexplicable. Qu'on en pense ce que l'on voudra, ie parle sincerement. A l'égard de la Realité, ie m'en tiens à la seule parole du Sauveur du monde sans vouloir trop raffiner & sans écouter là-dessus l'explication des hommes. Je soumets ma raison à la foy, i'adore ce que ie ne puis comprendre, &

il me souvient toujours des paroles de l'Ange Gabriel, non est impossibile apud Deum omne verbum. Mais ce qui me tient le plus au cœur, c'est de voir que sur le fait de la Realité vous vous accommodiez plutôt avec un Luthérien qui vous est étranger, qu'avec moy qui suis votre Amy usque ad aras.

LE PROTESTANT.

Je vous reconnois volontiers pour mon Amy, mais nos Freres ne laissent pas de gémir en France, & il me semble qu'on devroit avoir égard à la fermeté qu'ils font paroître.

LE CATHOLIQUE.

Fausse fermeté que celle-là. Ne vous y trompez pas, les Infidèles ne souffrent-ils pas tous les iours des tourmens inouis pour leur fausse Religion? & qui ne

ſçait que les Donatiſtes du temps de S. Auguſtin , forcerent la clemence de l'Empereur Theodoſe de donner contre eux des Arreſts de mort ; tant ils eſtoient remuans , opiniatres & rebelles à ſes ordres , & tant ils avoient envie de mourir pour avoir la gloire qu'on diſt d'eux qu'ils avoient l'Egliſe Catholique de leur coſté ! Ne ſçavez-vous pas avec S. Cyprien , que ce n'eſt pas la peine, mais la bõne cauſe qui fait le veritable martyr ? Je plains eſſectivement vos pauvres Freres abuſez qui ſont la duppe de vos Miniſtres fugitifs qui crient ſans ceſſe , mais de bien loin , Assemblez-vous , & ſouffrez ; ſemblables aux Phariſiens , ils impoſent aux autres un joug cruel , & ils ne veulent pas y toucher du bout du doigt , il y a plus d'onze cens ans qu'un Concile d'Agde nous a declaré qu'il n'y avoit

point d'Assemblée plus legitime que celle qui se doit faire dans les Paroisses. C'est là où les Chrestiens doivent s'assembler, & non pas dans les campagnes, comme des troupeaux de bestes sauvages. Ce sont ces Assemblées illegitimes, sources de rebellion & semences de revoltes, qu'il faut fuir, parce qu'elles sont défendues par les loix des Princes à qui nous sommes obligez d'obeir, comme dit S. Paul. & non pas à des hommes particuliers que l'interest ou la passion dominant, & qui n'ont aucune autorité legitime. Croyez-moy, n'abusez pas de la longue patience & de la douceur incomparable de nostre Roy Tres-Chrestien, qui vous traite plutost en Pere charitable & bien-faisant, qu'en Juge severe & rigoureux. Ne prêtez pas l'oreille à ces esprits mauvais, à ces discours fla-

teurs, à ces Lettres Pastorales, qui ne tendent qu'à vous corrompre le cœur, & à surprendre votre esprit. Ecoutez plutôt l'avis important du grand Apôtre dont vous reverez les écrits, lors qu'il dit en parlant au Thessaloniens, Rogamus autem vos, Fratres, per adventum Domini, & nostræ Congregationis in ipsum, ut non cito moveamini à vestro sensu, neque terreamini, neque per spiritum, neque per sermonem, neque per epistolam.

LE PROTESTANT.

Voilà ce qui s'appelle prescher. Tout ce qui paroist fort, & je m'en sens vivement touché; ie vous proteste que ie m'en vais penser serieusement à tout ce que vous m'avez dit.

GALANT. 71
LE CATHOLIQUE.

*Et moy ie m'en vais prier
Dieu qu'il vous fasse connoistre la
verité; cependant croyez-moy, li-
sez encore une fois ce beau Livre des
Variations. l'espère que par cette
seconde lecture vous direz, puis
que ma Religion est si incertaine &
si variable, ie la quitte pour m'at-
tacher à la Verité solide. C'est ce
que ie vous souhaite de tout mon
cœur.*

Le 19. du mois passé, Mon-
sieur le Marquis d'Albyville,
Envoyé Extraordinaire d'An-
gleterre, fit à la Haye de
grandes réjouïssances pour la
naissance du Prince de Gal-
les. Il en fit rendre graces à
Dieu le matin, & l'Office fut
celebré solennellement avec
une excellente Musique, ce
qui dura jusques à midy, &

fut accompagné d'une salve
reiterée de quelques petites
pièces de Canon , qui avoient
esté placées sur les bords du
Canal , ou Vivier , après quoy
cet Envoyé donna un repas
splendide. Monsieur le Comte
d'Avaux , Ambassadeur de
France, s'y trouva , ayant esté
invité à cette Feste , aussi bien
que Monsieur le Chevalier
Cràmpricht , envoyé extraor-
dinaire de l'Empereur, & mem-
bre de son conseil privé ; Mon-
sieur le Baron Kracgh, Envoyé
de Dannemarck. Monsieur
Moreau, Seigneur de Vertilly.
Envoyé de Pologne ; Mon-
sieur Norf, Resident de Colo-
gne ; & Munster, & Monsieur
d'Outremont , Envoyé du
Chapitre de Liege , avec di-
verses autres Personnes des
plus

plus distinguées. Le soir Monsieur le Marquis d'Albyville regala les Dames d'une Magnifique Collation, elles eurent ensuite le divertissement d'un Feux d'artifice. Toute la Maison fut illuminée depuis le haut jusqu'au bas, & l'on fit paroître une infinité de lumieres dans une petite tour en forme de dôme. Au dessus de la porte on avoit écrit en lettres d'or,

*Vivat à Deo datus Princeps
Vvallia, totaque regia profapies.*

Au milieu du Vivier estoit élevé un Echafaut ou Amphitheatre, qui fut éclairé de tous costez. On y voyoit un arc de triomphe à plusieurs portes, avec un Chevalier, S. Georges foulant à ses pieds un Dragon horrible. Plusieurs Pyramides

Aoust, 1688.

D

representoient dans les coins , les Royaumes de la Couronne de la grande Bretagne , & entre ces pyramides il y avoit diverses aïles d'oïseaux pour signifier la Foy , l'Esperance , la Charité , la Iustice , la Constance , la Prudence , la Loyauté , & la Verité. Au dessus , dans la Frise mesme de l'Arc de triomphe , estoient ces autres mots ,

Fulcimentum Troni Patris & mei , Religio & Libertas.

Quatre colonnes d'ordre Corinthien avec leurs pedestaux soutenoient la Couronne d'Angleterre. Entre ces colonnes estoit un Globe du monde , sur lequel on avoit représenté les Lignes Horizontale & Equinoctiale , & l'on y lisoit ces mots , *Augusto & Iacobo magno proles diu vivat.* Au des-

fus on voyoit paroître un
 Enfant, tenant d'une main un
 Sceptre, pour signifier le Gou-
 vernement du Roy d'Angle-
 terre; & de l'autre une bran-
 che d'Olive, pour marquer la
 Paix & la Misericorde. Sur la
 teste de cet Enfant, & au
 dessous de la Couronne Roya-
 le, deux autres Enfans qui
 avoient des aîles se tendoient
 la main l'un à l'autre, & tout
 autour de cet Ouvrage, au
 dessus & audessous d'une balu-
 strade on lisoit encore, *Iustitia*
 & *Veritas exemplata sunt*. Le
 Feu d'artifice eut tout l'effet
 que l'on en pouvoit attendre,
 & satisfit pleinement un nom-
 bre infiny de Spectateurs. On
 fit couler pour le Peuple plu-
 sieurs fontaines de vin, & on
 distribua de l'argent à tous les
 Pauvres.

Il y a des gens sur qui l'imagination est puissante, & l'histoire que Monsieur De-Vin a mise en Vers en est une preuve. Les noms en sont faux, mais la chose est véritable; vous la trouverez agréablement contée, & vous n'aurez pas de peine à y reconnoître ce tour aisé qui vous a tant plu dans tous les autres Ouvrages de ce même Auteur.



LA BLESSURE

IMAGINAIRE.

V Ne troupes de francs Bourgeois,
Gens de commerce & de pratique,

Dans une Place ancienne & publique ,

*Attendant le Souper s'assembloit
autrefois.*

Là , selon la foible rubrique ,

L'un daubant sur le Magistrat ,

Se plaignoit de ses injustices ,

*Et parloit hautement de l'abus des
Epices.*

Là , l'autre reformant l'Etat ,

*Aux icunes Tonsurez ôtoit les Be-
nefices.*

*Les donnoit aux Sçavans aux Vieil-
lards , aux Devots ,*

*Regloit les Droits du Roy , abais-
soit les Impôts ,*

Et critiquoit le Ministère.

Là , chacun d'une mine fiere

Battoit l'Ennemy sans danger ,

*Affiegeoit une Place , en conduisoit
l'attaque ,*

*Et , sans avoir iamaïs venny Camp,
ny Barraque ,*

*Sur la Brèche alloit se loger.
Enfin la Troupe pacifique
S'échauffant dans sa politique,
Un Soldat en passant donna, mais
par hazard,
Un coup de conde au sieur Ascard,
Qui seul ou loin de cette place,
Jamais n'eût sans doute eu l'audace
De payer, comme il fit, ce coup d'un
grand soufflet.
Sa compagnie officieuse
Applaudit aux efforts de sa main
vigoureuse,
Et contre un homme seul hardie &
courageuse,
Luy dit qu'il avoit fort bien-fait.
Le Soldat qui trop foible en vain
s'en scandalise,
Et qui ne peut pour cette fois
Se vanger de tant de Bourgeois,
Leur veut au moins causer quelque
surprise;
Il prend son Mousquet, tire en
l'air,*

Et fuit viste comme un éclair.

*Jamais une ieune Bergere
Qui l'œil sur son Berger , l'oreille
à sa chanson ,*

*Reçoit sur la verte fougere
D'un Air tendre & nouveau la pre-
miere leçon ;* [Tonnerre

*Jamais, dis-je , Bergere eut-elle du
Tant de peur qu'eut Ascard de ce
coup de Mousquet ?*

*Sa frayeur fut telle en effet ,
Que s'en croyant atteint , il trem-
ble , il tombe à terre ,*

*Crie à l'aide , au secours , demande
un Confesseur ,*

*Et le front degouttant d'une froide
sueur ,*

*Se fait d'un Chirurgien porter dans
la Boutique.*

*Ce Docteur de Saint Cosme estoit un
harangueur ,*

*Qui joyeux de cette pratique ,
Luy dit , Soyez , Monsieur , le bien
venu , courage ,*

*On vous traitera bien ceans ,
Et pour les coups de feu j'ay de fort
bons Onguens ,*

*En verité c'est grand dommage .
Quel coquin de Soldat ! quel ma-
rant ! quel brutal !*

*Il est vray que ces gens n'aiment que
le carnage ,*

*Mais enfin voyons vostre mal ;
Garçons , mon Bistoury , mon Ban-
dage , ma Scie ,*

*Des Ciseaux , & de la charpie ;
Coupons , scions , tranchons ; ça ,
quel endroit , Monsieur ,*

*A besoin de nostre service ?
A ces mots massacrans Aскар plein
de frayeur ,*

*Du bout du doigt montra sa cuisse .
Le Chirurgien la dépoüilla ,
Et luy dit en riant , que me donnez-
vous - là ?*

*Iamais gigot plus gras , jamais cuisse
plus saine .*

*Voyez l'autre , dit le piteux ,
 Car sans doute à l'une des deux
 Je suis blessé. Dieu ! quelle peine
 Vous me faites ! Ouf , ouf ! haye !
 plus bellement !*

*La cuisse gauche visitée
 Ne se trouva pas plus blessée
 Que la droite , pas seulement
 Contusion , égratignure.*

*Morbleu , quel ignorant , s'écrie alors
 A scard ,*

*Prends tes lunettes , vieux penard ,
 Je n'en sçais pas l'endroit , mais je
 gage , & je iure*

*Que j'ay sur moy quelque blessure ,
 Car enfin de douleur la teste en feu
 me fend ,*

*Je me sens bien , & plus ce mal qui
 me devore*

*Est secret & caché , plus il faut qu'il
 soit grand ,*

Voy. regarde , examine encore.

*Ah , i'ay le doigt dessus , répond le
 Chirurgien*

82 M E R C U R E

*En luy touchant le front, mais ce ne
sera rien,*

*Deux ou trois prises d'Elebore
Vous feront, Monsieur, tres-grand
bien,*

Vostre mal est imaginaire.

*Quoy donc, me serois-je trompé,
Repliqua le Visionnaire :*

*Il me semble pourtant que le coup
m'a frappé,*

Et que ie ne m'abuse guere.

*Enfin, sur son certificat
Se tâtant, & voyant son corps en
bon état,*

*Voüais, ah, parbleu, dit-il, la
plaisante aventure :*

*Je me croyois blessé, j'en aurois fait
gageure ;*

*Mais comment se peut-il que ie ne
le sois point ?*

Il faut donc qu'il soit Maupoint

*C'estoit un de la compagnie,
Car quand le coup tira ie le vis près
de moy ;*

prie.
 en de toy,
 x, ie suis

ie.



Air de
 illy. Je
 rez pas
 les pa-

A U.

ergere
 ndre &

re,
 ux.
 me faire

seconde

assez mes vœux,

D 6

En luy to

sera

Deux or

Vous fer

bien

Vostre m

Quoy do

Repliqu

Il me sem

m'a

Et que i

Enfin, s

Se tâtant

bon ét

Voüais, a

plais

Je me croyo

gage

Mais com

le soi

Il faut

C'estoit

Car quand

de mo

Le coup tiraie le vis près

Qu'on le visite, ie vous prie.

*Quoy, tu ris ? malgré bien de toy,
Meurs, puis que tu le veux, ie suis
bien fou, ma foy,
De m'embarrasser de ta vie.*

Je vous envoie un Air de
Monsieur de Montailly. Je
croy que vous n'en ferez pas
moins contente que des pa-
roles.

AIR NOUVEAU.

*J'Aime une charmante Bergere
Dont l'air est assez tendre &
doux,
Mais ce qui me desesperé,
Mon Rival est son Epoux.
Mon embarras n'est pas de me faire
aimer d'elle,
son panchant en secret seconde
assez mes vœux,*

*Mais ce qui nous retient tous
deux ,
C'est qu'il faut pour m'aimer qu'elle
soit infidelle.*

L'estime generale que Monsieur le Tellier, Chancelier de France , s'estoit acquise par ses rares qualitez, a fait rendre à sa memoire tous les honneurs qu'un grand homme peut attendre. Sa mort fut regardée comme une perte publique. Tous les Corps ordonnerent des pompes funebres , pour luy rendre les derniers devoirs ; & après que l'Eglise & la Robe eurent donné des marques éclatantes de leur douleur, l'Université n'oublia rien pour marquer son zele par un Service, qu'elle fit celebrer solennellement pour le repos de

son Ame, le 8. Fev. 1686. dans l'Eglise de Sorbonne. Monsieur Herfan , Professeur Royal de l'Eloquence , y prononça en Latin l'Oraison Funebre de ce digne Chef de la Iustice , & je vous parlay en ce temps-là de l'approbation generale qu'elle avoit receüe. Les grandes beautez qu'on y remarqua, firent donner beaucoup de loüanges à son Auteur , & c'est ce qui est cause que nous la voyons depuis peu de jours traduite en François. Celuy qui nous a fait ce present, nous cache son nom sous ces deux lettres M. B. mais il ne peut nous cacher qu'il possède parfaitement toutes les finesses de nostre Langue , & le plaisir que l'on prend à lire cette excellente traduction , ne nous

laisse point douter qu'elle ne conserve toutes les graces de l'Original. Cette Oraison contient trois parties. Dans la premiere, l'Auteur nous fait voir l'égalité de feu Monsieur le Tellier dans sa vie active, & voicy de quelle maniere le traducteur nous a peint la Cour. Après nous avoir marqué le temps où le feu Roy l'appella au Ministère; *Cet homme iuste, dit-il, se regardoit dans la Cour comme sur un Theatre où la Vertu paroist ordinairement étrangere, & où tous les Vices illustres se montrent avec pompe & avec éclat. Il voyoit qu'il avoit à soutenir un rôle bien difficile sur cette Scene, où les intrigues sont sans nombre, où regnent les desiances, les trahisons, des commerces d'infidelité entretenus d'un*

air de bonne foy ; l'Esperance , le
 desespoir ; la haine implacable ,
 la colere vive ; les vangeances se-
 cretes , les civilitez exterieures de
 grands desseins , de plus grand de-
 sirs ; beaucoup d'ostentation , peu
 de verité , une habile dissimulation ,
 une ambition sans bornes. Il sentoît
 assez la difficulté qu'il y a de se
 conserver par sa seule innocence
 parmy des hommes ; auprès de qui
 les vices & les vertus sont égale-
 ment dangereuses ; l'exaëtitude à
 accomplir ses devoirs est exposée à
 l'envie , la negligence au blâme ;
 la severité est odieuse ; la douceur
 est nuisible , la sincerité peu seure ,
 dont les discours sont autant de
 pieges , & qui tournent en ridicule
 ceux qu'ils y ont fait tomber. Il
 scavoit avec quelle souplesse ces
 gens-là se transforment en mille
 manieres differentes , il avoit re-

marqué que leurs visages se démonte comme il leur plaist , qu'ils changent d'exterieur & de langage selon le temps ; qu'ils s'attachent à la fortune naissante , qu'ils flatterent celle qui s'agrandit ; qu'ils adorent celle qui est élevée au plus haut degré ; qu'ils abandonnent celle qui chancelle, enfin qu'ils persecutent celle qui est ruinée. Gens qui ne connoissez point la Cour, voilà ce que vous ne pourrez croire. Gens qui la connoissez , voilà ce que vous ne sçauriez jamais assez déplorer.

Dans la seconde partie qui traite de la Moderation de Monsieur le Tellier dans sa plus haute fortune , le Traducteur a rendu en ces termes ce que Monsieur Herfan a marqué de son élévation à la Dignité de Chancelier. *Voilà, dit-il, comme l'heureuse vieillesse de Monsieur le Tellier se nourris-*

soit de la gloire & de la vertu de ses Fils, bornant à cet unique plaisir toutes ses esperances. Alors il s'enfermoit dans le fond de sa retraite comme dans un tombeau parsemé de Fleurs & de Couronnes, & s'y enterroit tout vif. Il n'avoit jamais affecté aucuns honneurs ; alors il les écartoit tous avec soin , de crainte qu'une foule importune ne vinst troubler la tranquillité de son innocente vie. Précaution vaine ! LOUIS qui connoist si bien le merite , qui le recompense si magnifiquement , l'appelle à la suprême Magistrature , & ce Prince nomme pour son Chancelier celui pour qui nous faisons tous des vœux secrets. L'homme qui estoit tout au Roy par sa fidelité inébranlable , tout au Peuple par son incroyable humanité fut établi comme un Mediateur entre le Roy & le Peuple.

En ce jour tant souhaité , avancé par les prieres & par les desirs de tous les François , vit-on quelqu'un garder le silence ? Quelqu'un put-il renfermer sa joye ? Teut-il quelqu'un qui n'en donnast que de foibles marques ? Qu'il soit, disons-nous , comme disoient autrefois les Romains de leur Valere , Qu'il soit le Juge de tous , luy qui est le meilleur de tous ; qu'il soit le Juge du Senat , luy qui n'a aucun défaut ; qu'il soit l'arbitre de nos vies luy dont la vie est sans tache & sans reproche. Ainsi se rejoüissoient en particulier & en public, les Grands, les Petits, les Amis & les Estrangers. Il estoit le seul qui sembloit se chagriner des caresses que luy faisoit la fortune. Il rougissoit en quelque sorte , & faisoit presque des reproches à sa vertu ,

des grands , mais legitimes honneurs qu'on luy rendoit. Il se fit autour de luy un grand changement , mais il ne s'en fit aucun en luy. Dans son nouvel estat de vie , il garda toujours la mesme maniere de vivre , & la retenue d'un homme privé. Quoy que Chancelier , il conserva toujours le mesme visage , le mesme esprit. Il fut toujours ce même **LE TELLIER** , serieux avec douceur , gay avec dignité , affable avec une severité caressante ; chery des Grands , agreable au Peuple , simple sans bassesse , modéré sans ostentation ; mais plus il estoit modéré , plus il attiroit nos respects , nos loüanges , nos admirations ; plus nous nous empressons de l'honorer malgré toute sa resistance , au hazard d'exciter presque sa colere.

La Pieté exemplaire de Mr

le Tellier dans sa mort. bien-
heureuse faisant le sujet de la
troisième partie de cette Orai-
son Funebre , l'Auteur qui
nous a peint ce grand comme
toujours égal , toujours mode-
ré , nous fait un Portrait ad-
mirable de son entière resigna-
tion dans ces derniers momens
de sa vie. Il dit que la France
luy paroissant purgée par la
défaite de l'Herésie , sur la-
quelle sa main avoit servy à
lancer la foudre , il jugea qu'il
n'y avoit plus rien à faire pour
luy , & qu'il craignit de dége-
nerer s'il faisoit encore quel-
que chose , & de souiller par
quelque action terrestre , sa
main consacrée par cette pres-
cription de l'Impieté. *Ce jour
mesme* , dit son Traducteur ,
fut le commencement de son éterni-

té bienheureuse , vers laquelle il
 s'avança toujours depuis à grands
 pas. Il revint malade en cette Vil-
 le , afin de mourir dans le sein de
 sa Patrie , mais il revint avec un
 jugement plus fort , à mesure que
 les forces de son corps diminueient.
 Son esprit n'estoit point usé par
 l'âge , appesanty par la maladie ,
 éteint par la langueur ; au con-
 traire , recevant de nouvelles lu-
 mieres , & une nouvelle vigueur
 des années & de l'infirmité , non-
 seulement il voyoit mourir son corps
 à chaque moment , mais mesme il
 se réioüissoit de demeurer pour en
 voir en quelque sorte les funérail-
 les , & pour le conduire presque au
 tombeau. Mais ce qu'il y eut d'ad-
 mirable en Monsieur le Tellier , c'est
 que ne l'ayant pas assez connu jus-
 qu'alors , il nous parut beaucoup
 plus élevé , & beaucoup plus

grand dans la mort mesme. Nous avions veu tres-souvent les dehors de cet homme , mais nous n'en avions presque point encore vu l'interieur. Il estoit tellement fortifié de sa modestie contre tout ce que la loüange humaine a d'attraits , qu'il ne vouloit pas luy-mesme sçavoir combien il estoit grand , & que les autres ne le pouvoient sçavoir qu'avec peine. Il est vray qu'il luy échapoit tous les iours , ou sans y penser , ou malgré luy , comme des éclats & des étincelles de ses vertus cachées , mais tout cela ne nous le montrait que par parties , & ne l'exposoit qu'en éloignement à nos admirations. La mort seule qui ensevelit toutes les grandeurs , plaça Monsieur le Tellier dans une espeece de nouveau iour. Elle luy arracha les voiles dont il couvroit ses bonnes œuvres ;

elle nous fit connoître son esprit celeste ; elle nous ouvrit le sanctuaire de sa sainteté secrete ; enfin elle développa à nos yeux dans ce dernier acte de sa vie , ses vertus interieures , & renfermées avec tant de soin. Voilà , Madame , des traits d'éloquence qui font connoître combien le Public est obligé à celuy qui a bien voulu nous donner en nostre Langue cette belle piece de Monsieur Herfan. Je n'ay point fait difficulté de les rapporter , sçachant que l'admiration que vous avez toujours eüe pour les grandes qualitez de feu Monsieur le Tellier , vous les fera lire avec plaisir.

Nous avons perdu depuis peu de temps plusieurs Dames d'une naissance fort considerable. En voicy les noms.

Dame Suzanne Charlotte de Gramont. Elle estoit veuve de Messire Henry Mitte de Chevrieres Marquis de Saint Chaumont, & Fille d'Antoine de Gramont Thoulougeon, Souverain de Bidache, Comte de Guiche & de Louvigni, Capitaine de Cinquante hommes d'Armes des Ordonnances de Sa Majesté, Gouverneur de Bayonne & des Pays adjacents, & de Claude de Montmorency; Fille de Louis de Montmorency Seigneur de Bouteville & de Precy, Comte Souverain de Lusse, Chevalier de l'Ordre du Roy, Bailly & Gouverneur de Sanlis, vice-Amiral de France. Son ayeu estoit Philbert de Gramont, Comte de Guiche, tué au Siege de la Fere en Picardie. Son

Frere

Frere aîné Antoine Duc de Gramont , Pair & Maréchal de France , Chevalier des Ordres du Roy, Souverain de Bidrebe , Comte de Guiche & de Louvigni , Gouverneur & Lieutenant General aux Royaumes de Navarre & Bearn, Villes & Citadelle de Bayonne, Pays de Labour , & Saint Jean Pied-de-port Colonel du Regiment des Gardes de Sa Majesté, est mort en 1678. & a laissé de Dame Françoisse-Marguerite du Plessis de Chivry , de l'illustre Maison de Richelieu, Antoine Charles de Gramont , à présent Duc de Gramont , & Pair de France , pourveu des mêmes Gouvernemens de Monsieur le Maréchal de Gramont son Pere. Madame la

Aoust 1688.

E

Marquise de Saint-Chaumont
 avoit encore pour Frere , Phi-
 libert Comte de Gramont, qui
 a épousé Dame Elisabeth Ha-
 milton , Dame du Palais de la
 Reine, & pour Sœurs , Anne-
 Louïse de Gramont , mariée à
 Isaac de Pas , Marquis de Feu-
 quieres , morte en 1666. &
 François - Marguerite , Fem-
 me de philippes , Marquis de
 Lons en Bearn. Feu Messire
 Henry Mitte de Chevrieres
 Marquis de S. Chaumont , &
 Comte de Miolans , Mary de
 Dame Susanne - Charlotte de
 Gramont , estoit Fils de Mel-
 chior Mitte de Chevrieres ,
 Marquis de S. Chaumont ,
 Chevalier des Ordres du Roy-
 & d'Isabeau de Tournon , &
 Petit fils de Jacques-mitte de
 Chevrieres , aussi Marquis de



GALANT.

S. Chaumont , & Chevalier
des mêmes Ordres , Grand
porte écartelé au 1. d'or au Lyon
d'azur, armé & lampassé de gueu-
les, au 2. & 3 de gueules à trois
flèches d'or ferrées & empenées
d'argent , mises en pal qui est
Aster, au 4. d'Aure qui porte d'or
au Levrier rampant de gueules,
accolé de sable à la bordure de mé-
me, chargée de huit besans d'or sur
le tout de gueules à trois faces on-
dées d'argent , qui est de Thoulon-
geon , écartelé de gueules à trois
fumelles d'argent , qui est de Saint
Cheron. Mitte Chevieres por-
te écartelé au 1. & 4. d'argent
au sautoir de gueules, à la bordure
de sable chargée de huit Fleurs de
Lys d'or , au 2. bandé d'or & de
gueules de six pieces, contre-écar-
telé de gueules à un Aigle d'argent,
au 3. d'or à la bande de gueules,

E 2



contre-écartelé d'or au chevron de sable , sur le tout d'argent à la face de gueules party d'azur.

Dame Marie de Neuville. Elle étoit veuve en premières nocces d'Alexandre de Bonnes Comte de Tallart , dont est venue Madame la Marquise de la Baume , & ayant épousé ensuite Louis de Champlais, Marquis de Courcelles , elle en a eu Monsieur le Marquis de Courcelles , & Monsieur l'Abbé de Courcelles. Elle estoit Fille de Charles de Neuville, Marquis de Ville-roy, Baron d'Alincourt, Chevalier des Ordres du Roy , Gouverneur de Lyon & du Lionnois, Forests & Beaujolois , & de Jacqueline de Harlay, Fille de Nicolas de Harlay, Baron de Sancy , Colonel General

des Suisses, & petite fille de Nicolas de Neuville, Marquis de Villeroy, Baron d'Alincourt, Seigneur de Magny, Ministre, Secrétaire d'Etat, & Grand Tresorier des Ordres du Roy, & de Madeleine de l'Ansbespine de Chasteau-neuf, Fille de Claude de l'Aubespine, Secrétaire d'Etat. Le Frere aîné de Madame la Marquise de Courcelles, estoit Nicolas de Neuville, Duc de Villeroy, Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roy, Gouverneur de Lion, du Lionnois, Forests & Beaujolois, mort Chef du Conseil Royal des Finances de Sa Majesté, qui de Dame Madeleine de Crequi; seconde Fille de Charles Sire de Crequi, Duc de l'Esdiguieres, Pair &

Maréchal de France, a eu François de Neuville, Duc de Villeroy ; Pair de France , Gouverneur du Lionnois, Forests Beaujolois. Les autres Freres de cette Marquise sont Messire Camille de Neuville, Archevesque & Comte de Lion, Primat des Gaules , Commandeur des Ordres du Roy , & Lieutenant General au gouvernement du Lionnois , Forests & Beaujolois, & Messire Ferdinand de Neuville, Evêque de Chartres.

Dame Marie de Castelnau. Elle estoit veuve de Philbert de Thurin, Marquis de Ceron , Seigneur de Glay-les-Estilleux , Rouperou, le Mets, le Maréchal , Dordive , Saint Pierre, la Noüaille , & Sœur de Jacques Marquis de Castel-

nau , Maréchal de France ,
Gouverneur de Brest , issu de
l'ancienne Maison des Sei-
gneurs de Castelnau en Bigor-
re, & mort en 1658. d'un coup
de Mousquetade qu'il receut à
la prise d'un Fort près de Dun-
kerque. Castelnau porte écar-
telé au 1. & au 4. d'azur au Châ-
teau d'argent , à trois donjons cou-
verts avec leurs giroüettes , qui est
Castelnau ; au 2. & 3. de la Loubere,
qui est d'or à deux Louves de sable ,
sur le tout de Leves , qui est d'or à
trois chevrons de sable.

Dame Jeanne Liquet. Elle
estoit Veuve de François La-
nier , Baron de Sainte Gemme,
qui avoit esté employé pour le
Roy en plusieurs negociations
d'Etat , en Portugal , vers les
Suisses , & autres Nations ,
dont il s'est fidèlement acquit-

té , & est morte en la Ville d'Angers , âgée de quatre-vingt-trois ans. La famille de Lanier , ancienne en ce lieu-là , a donné plusieurs Chanoines & Dignité à l'Eglise d'Angers , des Presidens, Lieutenans Generaux , & autres Officiers au Presidial & à la Sénéchaussée d'Angers , & des Maires à la Ville. Il y en a eu aussi plusieurs Conseillers au Grand Conseil , & aux Parlemens de Paris & de Bretagne. Elle est alliée aux Ayrault , Grimaudet , Loüet , Boileve , gourreau , Constantin , de la Brunetiere & autres. C'est de cette famille qu'est venuë Marie Lanier , Veuve de François de Montholon , Seigneur d'Aubervilliers , Doyen des Avocats du Parlement de Pa.

ris. Je croy vous avoir déjà dit que c'estoit un homme illustre en sa Profession par sa grande probité, par sa capacité extraordinaire, & par sa naissance, estant le Chef de l'ancienne Maison de Montholon en Bourgogne, qui a donné un Cardinal, des Chevaliers de Malthe, des Ambassadeurs, deux gardes des Sceaux, des Conseillers d'Etat, des Presidents au Mortier, des Conseillers & Avocats generaux aux Parlemens de Paris & de Bourgogne, des Maistres des Requestes, & autres distinguez par leurs merites. Lanier porte *d'azur à seize carreaux d'or posés en sautoir, cantonné de quatre Aiglettes d'argent.*

Je vous ay déjà parlé assez amplement du Tremble-

E s

ment de Terre arrivé à Naples. Cependant comme les nouvelles Relations qu'on m'en a données sont remplies de circonstances que vous pouvez ignorer , je vous en fais part. On publie icy que lo nombre des personnes qui ont esté accablées sous la ruine des édifices tombez , n'est pas si grand qu'on l'a dit d'abord , mais toutes les Lettres parlent toujours de la mesme sorte.

A Naples le 8. Juin 1688.

*S*amedi dernier 5. Juin, veille de la Pentecoste , à 21. heures , le temps estant un peu obscur , on ressentit icy par l'espace d'un Credo un horrible Tremblement de terre , qui fit craindre à

chacun une mort prochaine & inevitable. Tout le monde commença à fuir dans les Places publiques, & à la campagne, les uns fermant à la hâte les maisons & les Boutiques & plusieurs les laissant ouvertes. Ce fut un desordre inconcevable, puis que personne ne se trouvoit en seureté dans les maisons ny dans les Eglises, qui ont toutes esté ébranlées & entre-ouvertes, & qui tombent continuellement. Le magnifique Dôme de la grande Eglise de la Maison Professe des Peres Jesuites est tombé, & a tué quatre de ces Peres qui estoient au Confessionnal. On ne sçait pas le nombre des personnes qui se sont trouvées accablées sous les ruines d'une montagne de pierres qui composoient ce Dome, & dont le pavé de l'Eglise a esté rempli. La cheute de ces pierres a perdu une Bibliotheque fort

considérable, dont tous les Livres ont esté endommagés. Le Portail est aussi ébranlé & entre-ouvert, & le Clocher prest à tomber. Cette Eglise estoit le plus bel ornement de la Ville de Naples, toute revestue de marbre, dorures, & peintures excellentes. Celles de la voûte entre autres, estoient du Cavalier Lanfranc, d'un prix inestimable, & il faudroit des sommes immenses pour la restablir. Une autre Eglise des mesmes Peres, appelée le Vieux Jesus, a esté aussi fort endommagée. Le Vestibule & le Portail de S. Paul des Theatins, où il y avoit une ancienne Arcade du Temple de Castor & de Pollux, soutenüe de grosses colonnes de marbre, sont tombez entierement à la reserve de quatre colonnes, & ont assablé un grand nombre de personnes, à cause du Marché qui se tenoit dans la Place.

qui est vis à vis. Un Dortoir de l'Eglise des Saints Apostres, appartenant aussi aux Theatins, est tombé, & les autres edifices sont fort ébranlez. L'Eglise des Religieuses de S. Gaudioso est presque toute detruite, & le Refectoire de Saint Dominique Majeur, fondé par le Roy Charles d'Anjou, est tombé. Vne partie de l'Eglise de Saint Laurent, de l'Ordre de Saint François, est aussi ruinée. Le Pulpitre de Saint Pierre dans l'Archevesché, est tombé, & la muraille d'une grande partie de l'Eglise entre ouverte. Vn costé d'un Palais proche S. Dominique s'est precipité, & a tué plusieurs Porteurs de chaises dans la Place, & autres. Enfin il n'y a ny Palais, ny Eglise, ny maison particuliere qui n'ait esté endommagée avec des breches & ouvertures visibles, qui

les mettent en danger de tomber ,
chaque moment.

Monsieur le Cardinal Pignatelli ,
nostre Archevesque , plein de zele
& de pieté , alla visiter & conso-
ler plusieurs Monasteres de Reli-
gieuses affligées , & il accorda à
tous les Religieux & Confesseurs
qu'il rencontra , le pouvoir d'absou-
dre des cas reservez pour la veille
& le jour de la Pentecoste , & il
envoya le même ordre à toutes les
Eglises où les Prestres confessoient.
Ils y resterent toute la nuit , &
dans les rues on ne vit que des Pro-
cessions de toutes sortes de Religions
& Confreries , avec un nombre in-
finy de Peuple , qui par toutes les
marques d'une vray componction
& d'un repentir sincere , tâchoit
d'apaiser la colere de Dieu. Les uns
portoient de pesantes croix sur les
épaules , d'autres se chargeoient le

cou de chaisnes de fer & de grosses pierres ; d'autres repandoient des cendres sur leurs testes , ou se couronnoient d'épines , d'autres enfin se flagelloient d'une maniere tres-cruelle ; plusieurs enfans de l'un & de l'autre sexe alloient en troupes la corde au cou , criant misericorde par toute la Ville. Enfin il auroit fallu être plus que barbares pour n'être pas attendry d'un spectacle si touchant , & que les cris, les soupirs , la nuit & la confusion rendoient plus affreux. La pluspart de la Noblesse sortit de Naples , & se tint à la campagne sous des Tentés & des Baraques qu'on avoit dressées pour estre à couvert. Une infinité de Dames & d'autres personnes se retirèrent sous des Pavillons & dans leurs Carrosses au milieu des Places les plus amples.

Le lendemain, Dimanche de la

Pentecoste , à neuf heures , c'est trois heures au matin, le Tremblement redoubla , mais d'une seule secousse qui dura longtemps. Elle fit tomber quelques édifices des plus endommagez. On continua les Confessions & Communions , & les Processions de mesme que le jour précédent. L'apresdînée il arriva un Courrier de Benevent , Ville Papale à trente milles d'icy , qui nous apprit que cette Ville estoit entièrement abismée du mesme Tremblement , avec perte de plus de six mille personnes , & qu'il n'en estoit pas resté six cens en vie. Tout le Palais Archiepiscopal est tombé , & a fait perir tous ceux qui y étoient, à la reserve de Monsieur le Cardinal Orsini de Gravini , Archevesque qui en est échappé comme par miracle , dangereusement blessé à la teste & à l'épaule.

Le Lundy 7. le tremblement se fit encore sentir à onze heures; c'est cinq heures au matin, ce qui fut cause qu'on vit les Processions encore plus nombreuses qu'auparavant. Elles se rendent toutes à la Cathédrale, devant laquelle au milieu de la Place on a exposé le Chef, & une phiole pleine du sang de Saint-Janvier Martyr, Protecteur de la Ville, & Monsieur le Cardinal Pignatelli, nostre Archevesque, qui est toujours en oraison à une fenestre de son Palais, donne la benediction au peuple à mesure qu'il passe.

Aujourd'huy Mardy 8. de Juin, on n'a ressenty aucun tremblement de terre, mais la crainte & le trouble ne nous quittent point, & la terreur est si grande, que de cinquens mille personnes qui sont sorties de cette Ville, il n'y en est pas ren-



tré cinquante mille. On entend
 proche de Naples un grand bruit
 comme d'un Fleuve qui roule , sans
 qu'on puisse découvrir ny ce que
 c'est , ny d'où cela vient. Monsieur
 le Marquis de S. Estienne , nostre
 Vice-roy , dont le Palais a esté fort
 endomagé , a fait estimer le dom-
 mage arrivé par la ruine des Edi-
 fices publics & particuliers , & les
 plus habiles Architectes assurent
 qu'il y a pour plus de dix millions
 d'écus ou Ducats de perte. On croit
 que le nombre des Morts est de six
 mille. Il peut estre encore plus
 grand , parce qu'on en déterre à
 toute heure qui ont esté accablez
 par le renversement des Edifices.
 Ce matin on a trouvé deux En-
 fans , le Frere & la Sœur , de treize
 à quatorze ans , en parfaite santé
 dans les ruines de leur maison. On
 a fermé presque toutes les Eglises ,

à cause du danger qu'il y a qu'elles ne tombent sur ceux qui y entrent.

On a eu avis que Monsieur le Cardinal de Gravine s'est fait transporter à la campagne proche de Montesarchio, à huit milles de Benevent, où il a fait conduire quelques Religieuses échappées du tremblement; mais toutes blessées, & quelques-unes moribondes. Cette Eminence presche & console le Peuple dans une méchante cabane. Il n'y a eu qu'un seul de ses gens tué, mais tous les autres sont estropiez, & l'on confirme la destruction totale de la Ville de Benevent. Celles d'Aversa, Salerne, la Cave, & quelques autres, sont presque entièresment ruinées, & l'on apprehende la desolation de la Calabre, cette Province estant fort sujette aux tremblemens de terre.

Voicy l'Extrait d'une autre Lettre écrite à Rome le 15. de Juin.

Le Tremblement de terre se fit sentir en cette Ville le 5. de ce mois à 21. heures, mais si doucement que peu de gens s'en sont apperçus, & il n'a causé aucun dommage. Hier il arriva icy un Courier de Naples, qui nous fit sçavoir que ce Tremblement s'y estoit fait encore sentir le 11. & avoit jetté à bas quelques édifices déjà ébranlez qui avoient causé la mort de plusieurs personnes. Il ajouta que le mesme jour il estoit survenu une pluye si grande meslée de gresle, qu'elle avoit entraîné plusieurs Barragues, & causé de grands dommages, l'eau qui est entrée dans les crevasses des Bastimens ayant achevé de les ruiner, de sorte que cette miserable Ville est en danger

d'être perdue sans ressource, plus de deux cens mille personnes l'ayant abandonnée, quoy que la plupart soient destituées de tout secours, ce qui met tout le pays dans la dernière consternation. Ce Tremblement cause de grands prejudices à plusieurs Seigneurs, & sur tout au Duc de Matalone ou Monteleon, qui perd la valeur de quatorze mille Ecus de rente par la ruine de son Palais; & de huit de ses Terres ou Seigneuries qui ont esté abismées. Le gros Bourg de Corito est du nombre, & l'on compte dix mille personnes des Vassaux de ce Duc qui ont pery dans cette funeste occasion. C'est un des plus grands Seigneurs d'Espagne; il est parent de Monsieur le Cardinal Pignatelli dont il porte le nom. Par l'Alliance d'Hector Pignatelli avec Jeanne d'Arragon, Duchesse de

Terranova, il a herité de grands biens dans le Royaume de Naples, dont il est grand Chambellan, sans parler des Terres qui viennent de son costé, & qui sont fort nombreuses. La perte que les Peres Iesuites ont faite passe cinq cens mille écus. On ne reconnoist presque plus rien dans l'Abaye de S. Severin, dont les Religieux se sont dispersez de toutes parts. La Chartreuse de S. Martin, l'une des plus magnifiques que ces Peres ayent en Italie, est extremement endommagée, le tremblement ayant presque renversé toutes leurs murailles. Les Villes de Fano & de Faënza ont aussi ressenti de rudes secousses, dont la dernière a beaucoup souffert; il y en a mesme qui assurent qu'elle est presque ruinée. On dit qu'il n'est resté qu'une Eglise & une seule maison de tou-

te la Ville de Benevent. L'on compte seulement cinq cens personnes échappées de six mille. On a éprouvé de grands fleaux de la colere de Dieu dans la campagne aussi bien que dans les Villes. Il y a eu de grands orages sur la Mer , dont l'on pretend que le lit a esté agité par de rudes seconsses , qui ont fait soulever les eaux. Une espece d'Ouragan s'est élevé sur terre¹, avec des vents horribles qui ont renversé les Pavillons & les Casernes de ceux qui se sont réfugiés à la campagne. La terre s'est entr'ouverte pour vomir des fleuves de flâmes soufrées , si puantes qu'elles infectoient tous les environs , & qui sembloient poursuivre ceux qui fuyoient des Villes. La pluie & la gresle ont presque tout ruiné les biens de la terre , & par un prodige qui n'est presque point marqué

*dans l'Histoire ; on a vû naistre des
 Montagnes où il y avoit des Val-
 lées , & il y a presentement des
 Lacs & des Vallées dans des en-
 droits où nous avions vû des Mon-
 tagnes. Un Pere Jesuite a mandé
 icy à un de ses Confreres que deux
 Montagnes ont changé de situation,
 & sont aujourd'buy fort proches l'u-
 ne de l'autre, au lieu qu'elles étoient
 fort éloignées auparavant , ce qui
 se peut iustifier par l'Histoire , où
 l'on trouve que dans les Pays qui
 sont sujets aux violences de l'Oura-
 gan , l'on n'y est pas surpris pen-
 dant que ces tempestes durent , d'y
 voir les Montagnes agitées & vo-
 guantes sur la terre , si je puis par-
 ler ainsi , de mesme que des Vais-
 seaux sur la mer. L'Abbaye du
 Mont cassin , quoy que bastie sur
 un roc , n'a pas esté exempte des
 secousses ; elles ont esté si rudes,
 qu'en*

qu'en plusieurs endroits de cette Maison les voûtes & les murailles, sont entr'ouvertes. Cette fameuse Abbaye, Chef d'une Congregation de S. Benoist en Italie, fut fondée par le Patriarche de son Ordre. Il y a peu d'Eglises dans le monde qui ayent tant de prerogatives, si l'on en croit quelques Historiens qui en ont écrit. Ils disent qu'elle a eu autrefois dans sa dépendance, quatre Eveschez, deux Duchez, autant de Principautez, & vingt Comtez; que sa Seigneurie s'étendoit dans trente six Villes; deux cens cinquante Chasteaux, vingt-trois Ports de Mer, & trente-trois Isles. Je ne parle point des Bourgs, Villages, Fermes, Moulins, & Terres, dont le nombre va jusques à mille: c'est assez de remarquer que ces Religieux pretendent avoir eu autrefois mille cinq cens Eglises

Aoult 1688.

F

sous leur Jurisdiction. Si cela paroist extraordinaire pour une Abbaye, les Titres que les Abbez du Mont-Cassin ont pris ne sont pas communs. Ils se trouvent qualifiez de Patriarche de la Sainte Religion, Abbez du Sacré Monastere de Cassin, Ducs & Princes de tous les Abbez & de tous les Religieux, Vice-Chanceliers du Saint Empire dans l'Italie, Chanceliers des Royaumes de Hierusalem, des deux Siciles & de Hongrie; Comtes & Gouverneurs de la Campanie, des Terres de Labour, & de la Province Maritime, Vice-Empereurs, & Princes de Paix. Quant à ce qu'on dit que le tremblement de Naples est le plus horrible tremblement de terre qui se soit vu, je croy que c'est l'effet d'une frayeur

qui grossit extrêmement les objets, dans ceux qui sont témoins des accidens extraordinaires ; ou plutôt la suite d'une facilité merveilleuse que nous avons d'encherir sur le naturel. On a de la complaisance de s'être trouvé à des occasions singulieres. On se fait un mérite de les augmenter, & c'est la source de l'inquietude que doivent avoir ceux qui travaillent à l'Histoire. La verité est que le tremblement de terre arrivé à Naples n'est pas de ces événemens dont l'on ne peut trouver de semblables dans l'Histoire, puis que sans aller chercher bien loin, nous lisons dans l'abregé de la Bysantine de Nicephore, que la Terre s'estant ouverte de toutes parts en Syrie l'an de grace 750. plusieurs Villes furent abismées, d'autres renversées, & quelques-unes qui

estoyent sur des hauteurs furent transportées dans des plaines éloignées de six milles de leur situation. Ceux qui attribuent ce tremblement de terre dont le Royaume de Naples vient d'estre affligé, à une cause naturelle, pourroient bien se tromper, si ce que l'on nous écrit est véritable touchant la corruption generale qui estoit dans ce Pays, où l'on vivoit plus mal qu'à Sodome. Un Religieux Carme de Naples arrivé depuis peu à Rome, a dit au Procureur General de son Ordre, qu'on avoit apporté en peu de jours six Hosties consacrées dans leur Convent. Un Prestre Espagnol établi dans cette Ville-là, estant touché des remords de sa conscience, a confessé qu'il faisoit trafic de ces saintes Hosties qu'il vendoit un écu piece, pour servir à des cho-

ses abominables, & principalement à des sortileges qu'ils faisoient pour gagner au jeu & aux Loteries. Il s'est trouvé jusques à dix huit de ces Hosties consacrées, que des particuliers qui les avoient achetées, ont restituée à des Ecclesiastiques.

Comme vous avez quantité de Curieux dans vostre Province, vous les pouvez avertir qu'on vient d'imprimer un Livre, qui apprend tout ce que l'on peut sçavoir de la plus grande presque Isle de l'Univers, & de ce vaste Pays des Blancs, & des Noirs, qu'on dit avoir esté le fameux partage de Chan, Fils de Noé. Monsieur de la Croix qui en est l'Autheur, l'a divisé en quatre gros Volumes in douze

& intitulé, *Relation universelle de l'Afrique Ancienne & Moderne*. Comme pour bien juger des parties, il faut connoître le rapport qu'elles ont avec leur tout, après un discours preliminaire sur les Principes de la Sphere il donne une idée generale de l'Europe de l'Asie, de l'Amerique, & des Terres Polaires, afin qu'on en puisse mieux distinguer l'Afrique. Pour cela il a fait graver le Systeme du monde suivant l'opinion la plus receuë, un Globe terrestre, une Sphere, un Planisphere, & une Bouffole où il a marqué les noms des Vents qui sont en usage sur l'Ocean & sur la Mediterranée ce qui est d'une grande utilité pour la Cosmo-

graphie , & pour les Livres de cette nature. Il entre ensuite dans la Relation universelle de l'Afrique, tant ancienne que moderne selon les Auteurs qui en ont le mieux écrit, il y ajoute ce qu'il a pu reconnoître de veritable & d'important dans quelques nouvelles Relations qui luy ont esté communiquées. Le premier Volume de ce grand Ouvrage contient la description du Pays des Blancs, c'est à dire de l'Egippte, de la Barbarie, du Biledulgerid ou Numidie, & du Zahara ou Desert. Le second traite du Pays des Noirs, qui comprend la Nubie, la Nigritie, la Guinée, &c. On apprend dans le troisiéme ce que c'est que la haute & la basse Ethiopie, & le quatriéme fait

connoître les principales Isles qui sont situées aux environs de l'Afrique. On trouve dans ce même volume un grand détail de l'Isle de Malthe, & l'on y voit l'institution des Chevaliers de Saint Jean de Hierusalem, par Frere Gerard de Martegues, leur premier Grand Maître, & leur progrès jusqu'au grand Maître Caraffa qui gouverne aujourd'huy cet Ordre illustre. On y parle aussi de Madagascar, de l'étendue de ses Provinces, & des *Dians* ou Grands qui règnent maintenant en Souverains dans cette Isle, & qui prétendent estre descendus des Arabes. Les Agens de la Compagnie Françoisse des Indes Orientales n'y ayant pas eu beaucoup de succès,

l'Auteur en découvre la raison & propose en mesme temps les moyens de s'y rétablir plus heureusement. Ce qui vous plaira sur toutes choses, c'est quel'on y voit un abrégé historique de ce que le Roy a fait de memorable dans les Royaumes de Fez & de Maroc, dans les Republique de Salé, d'Alger, de Tunis, de Tripoli, de Barca, dans l'Isle & au Port de Chio, aux environs des Dardanelles, devant Genes, & sur toute la Mediterranée à l'occasion des Corsaires de Barbarie & des Ennemis de l'Etat, avec des Reflexions & des Remarques tres-considerables sur Madagascar & sur Alger. Il est certain qu'on n'a point encore veu de Relation de l'Afrique si étendue, si exacte, &c.

F. 5.

si bien circonstanciée que celle-cy. La Chronologie y est observée aussi-bien que l'ordre Geographique & Hydrographique. On y voit la décadence des Empires; les revolutions des principaux Etats; la succession & le changement des plus illustres Familles; la politique & l'intérêt des Souverains; les ceremonies nuptiales & funebres de chaque Nation; les Mœurs, Loix, Coutumes, Gouvernemens, Religions, Richesses, Langues, Commerce, Habits, Revenus, Nourriture de divers Peuples; la description du Terroir, des Montagnes, des Forests, des Caps, des Costes, des Mers, des Lacs, Etangs & Marais, des Rivières, des Fontaines, des Animaux; des Plantes,

des Mineraux & Metaux ; des Carrieres , des Salines ; des Pierres pretieuses, & de quantité d'autres choses remarquables. Ainsi l'on peut dire qu'il y a dans cet Ouvrage dequoy satisfaire toutes sortes de personnes , particulièrement les Princes, les Politiques, les Philosophes , les Medecins , les Missionnaires , les Negocians, les Interessez de la Compagnie des Indes , & ceux qui veulent voyager par mer & par terre. L'auteur declare qu'il s'est servy principalement des Voyageurs François, Portugais, Hollandois & Flamans, & que Daper luy a fourny quantité de choses. Il a pris ce qu'il a trouvé de considerable & de conforme à la verité dans tout ce qu'ils ont écrit, & en a for-

mé un Livre, qui bien qu'il
different de tous ses Originaux par l'ordre, la methode
& le tour qu'il y a donné, ne
laisse pas de contenir ce que
les autres ont de bon & de solide ; il a mesme éclaircy des
choses qui avoient paru jusqu'à present douteuses & chimeriques, & a fait connoître
qu'elles estoient veritables. Ce
Livre est enrichy de plusieurs
Figures en Taille-douce, de
Cartes de Geographie fort regulieres & armoriées suivant
les Etats qu'elles representent,
& de quantité de tables generales & particulieres de chaque
Region. Le stile en est clair & propre au sujet, tout
y est écrit succinctement & de la maniere qu'on prononce en
faveur des Provinciaux & des

Etrangers , & comme la lecture de ce grand Ouvrage doit être d'une grande utilité , pour en faire tirer plus facilement tous les avantages qu'on s'en peut promettre , on a pris soin de le distinguer par Livres, Chapitres , Sections & Articles , avec le *Numero* à la marge , & les matieres contenues en chaque page , afin de servir de memoire locale à ceux qui ne retiennent pas aisément ce qu'ils ont leu. Il a esté imprimé à Lyon , aux frais du Sr. Amaulry Libraire , & il se vend à Paris chez le Sr Guerout , Court-neuve du Palais , au Dauphin.

Le Pere Coronelli si connu par les belles Cartes qu'il nous a données depuis quelque temps , & dont je vous ay en-

retenuë dans plusieurs de mes Lettres vient de mettre au jour une grande Carte du Cours du Danube, que l'on trouve tres-exacte. La partie Orientale de ce Fleuve est fort differente de ce qui a paru jusques à present, mais vous devez estre persuadée qu'il n'a pas fait ces changemens sans raison & qu'on luy a donné là-dessus des Memoires qui viennent de bonne main. Quelques personnes ayant souhaité d'avoir les plans ou profils des principales Villes qui sont situées sur le Danube ou aux environs, on a cru devoir les satisfaire, & l'on en a mis quelques-uns autour de cette Carte. Outre l'explication des principaux lieux de chaque Ville, vous y trouverez un

petit discours historique , qui ne vous déplaira pas , mais ce que vous devez surtout remarquer , c'est une petite Carte du Détroit & des environs de Constantinople. Vous y verrez la situation des lieux de plaisance qui sont aux environs de cette fameuse Ville , & cette Carte doit servir beaucoup à l'intelligence des Relations nouvelles de la Turquie. Ceux qui voudront avoir plus en detail la Hongrie , l'Esclavonie , & la Dalmatie , prendront les Cartes particulieres que le Pere Coronelli en a dressées , & dont je vous ay entretenuë dans ma Lettre du mois de May dernier. Je me contentay alors de vous dire en general qu'il avoit donné une Carte de France en une feuille , & qu'elle

estoit fort estimée à la Cour, ce qui est veritable ; mais après l'avoir examinée plus à loisir, j'ay remarqué qu'elle contient plusieurs particularitez qui ne sont pas mesme sur les plus grandes Cartes que l'on en a veuës. Celles cy sont divisées en douze Gouvernemens generaux, & le Pere Coronelli a trouvé plus à propos de diviser la sienne en Gouvernemens de Provinces, parce qu'on en a tous les jours besoin & que pour peu que l'on voye le monde, il seroit honteux de les ignorer. Il ne s'est pas contenté de marquer ces Gouvernemens Generaux de Provinces, il a mis aussi les Places où il y a des Gouvernemens particuliers, ce qui n'avoit point encore esté observé sur aucune

Carte generale, ny mesme sur les Particulieres des Provinces Comme le nombre de ces Gouvernemens particuliers est fort grand, le Pere Coronelli en peut avoir oublié quelques-uns ; ainsi on l'obligera de luy en donner avis. Il faut s'adresser pour cela au Sieur Nolin qui vend & fait graver toutes les Cartes de cet Auteur. Il demeure à Paris sur le Quay de l'Horloge du Palais, à l'Enseigne de la Place des victoires.

Quelques douceurs que l'on trouve dans l'amour, elles commencent à n'estre plus si sensibles dès qu'il les faut acheter aux dépens de l'intérêt. Cela se voit tous les jours, & c'est ce que vous allez encore mieux connoître par l'avanture qui suit..

Une jeune Demoiselle, ayant de l'esprit, & cherchant à voir toutes les personnes qui en avoient, se laissa gagner aux protestations d'un Chevalier fort bien-fait, dont les manieres engageantes & honnestes eurent pour elle un charme admirable. Il parloit bien, il écrivoit juste, & faisoit des Vers badins mieux qu'homme du monde. Il avoit d'ailleurs assez de bien pour pouvoir pretendre que sa recherche ne déplairoit pas. Il s'engagea sur cette esperance & s'apperceut en fort peu de temps que la Belle n'estoit pas fâchée qu'il s'engageast; mais ce n'estoit pas assez qu'elle luy fut favorable; elle dépèdoit d'un Pere qui n'ayant qu'elle d'Enfants, s'estoit mis en teste de la

marier à sa fantaisie. Il estoit veuf, assez avancé en âge, & avoit vingt mille écus en argent comptant qu'il luy destinoit en attendant sa succession. Cette avance estoit connue, & accommodoit le Cavalier. Comme il y avoit grande égalité entre les parties du costé du bien & de la naissance, & que ses soins estoient receus assez agreablement pour luy donner lieu de se tenir seur du cœur de la Belle, il crut que pour estre heureux, il ne luy restoit qu'à faire parler au Pere. Il employa un de ses Amis, & par la réponse qu'on luy fit, il eut le déplaisir de connoistre qu'il s'estoit flaté. Le Pere le remercia par cet Amy de l'honneur qu'il vouloit faire à sa

Fille , & le pria de n'y point penser , parce qu'il avoit un autre dessein. Il la fit venir en mesme temps , & après une longue remontrance sur ce que les gens qui faisoient profession de bel esprit demeu- roient toujours dans un même estat , & ne songeoient point à leur fortune , il luy défendit de revoir le Cavalier. Elle voulut prendre le party de son Amant , mais plus elle fit con- noître qu'il avoit touché son cœur , plus il reïtera ses dé- fenses , avec menaces de luy ôter toute sa tendresse si elle osoit luy desobeir. Il estoit imperieux , & il y auroit eu du peril pour elle à s'opposer à ses volontez. Ainsi elle n'osa plus recevoir aucune visite du Cavalier ; mais comme l'a-

leur amour s'augmente par la contrainte, elle trouva moyen de le voir chez une amie, & leurs entreveuës furent si secretes, que le Pere ne put decouvrir qu'ils se voyoient. Ils se promirent de s'aimer toujours, & persuadez qu'avec le temps ils vaincroient l'obstacle qu'ils trouvoient à leur bonheur, ils s'affermirent dans leur passion, tandis qu'ils feignoient d'en estre gueris. La Belle n'eust pas laissé de se croire heureuse; si elle eust pu demeurer en cet estat, mais son Pere ne fut pas content de l'arracher à ce qu'elle aimoit, il voulut luy faire épouser un homme fort haïssable, & qui n'avoit point d'autre merite que d'avoir déjà du bien, & d'estre fort propre à en amas-

fer. Il avoit de grands talens pour entrer dans les affaires, & il y estoit déjà embarqué d'une maniere qui faisoit juger qu'il iroit loin. La Belle pria son Pere de ne luy point envier le plaisir de rester Fille, & la resistance qu'elle apporta à son mariage, ne luy fit que trop connoistre qu'elle aimoit toujours le Cavalier. Il luy en fit des reproches, & luy dit d'un ton d'aigreur, qu'il sçavoit mieux qu'elle ce qui estoit de ses avantages, & qu'il n'aimoit pas qu'on luy resistast. Si ce contre temps la faisoit souffrir, elle en trouvoit la peine moins rude par la joye de marquer à son Amant combien son amour étoit sincere. Ces témoignages de fidelité augmen-

toient sa passion, & toutes les fois qu'il voyoit la Belle, c'estoient de nouvelles assurances de n'aimer la vie que pour le plaisir de luy conserver son cœur. Les choses estoient dans l'estat que je vous marque, lors qu'elle se fit une Amie d'une jeune Provinciale, dont elle avoit entédu vanter le mérite. Elle estoit venuë de Normandie poursuivre un procès avec une Tante, & logeoit dans son quartier. Sa beauté qui luy attiroit beaucoup de regards, estoit le moindre de ses avantages. Elle sçavoit peindre, elle chatoit bien, & estoit d'une vivacité d'esprit surprenante. Son honneteté & sa douceur la faisoient aimer de tous ceux qui la voyoient, & il ne faut pas s'étonner si la Belle pour qui

l'esprit avoit tant de charmes, prit pour cette aimable personne tout l'attachement dont on peut estre capable. Elles se voyoient presque tous les jours, & quelquefois même la Belle obtenoit qu'elle en passast plusieurs chez son Pere, tandis que la Tante donnoit tout son temps à son Procureur. Cette amitié étant devenuë fort tendre, la belle Provinciale entendit bien tost parler de la violence que l'on vouloit faire à son Amie. Aucun malheur ne luy paroissant plus grand que celuy d'estre contrainte d'épouser un homme que l'on n'aime pas, elle luy conseilla d'estre toujours ferme, & le Pere ayant voulu l'employer pour gagner sa Fille, il n'est rien qu'elle ne fît pour le détourner d'une resolution

lution si contraire à son repos; mais s'il l'écouta sans se fâcher, il ne luy accorda rien. Outre qu'il pretendoit que sa Fille manquoit de respect pour luy par sa résistance trop opiniastre, il disoit toujours qu'elle ne refusoit de luy obeïr, que pour se garder à un Amant qu'il ne vouloit pas qu'elle épousast, & cette pensée luy donnoit toujours de l'emportement contre sa Fille. Son Amie s'efforçoit de l'adoucir, & un jour qu'elle combattoit ses sentimens avec autant d'esprit que d'adresse, il luy demanda si elle voudroit se marier ainsi d'elle-mesme, malgré ceux pour qui elle seroit obligée d'avoir de la déference. Elle répondit agreablement qu'elle estoit

AOUST 1688.

G

fort à couvert d'estre tentée de se révolter de la mesme sorte ; que les Filles de Normandie estant la pluspart sans aucun bien , n'avoient jamais à choisir , & que pour elle , elle venoit achever de se dégouter du monde , par toutes les peines que causoit à sa Tante la poursuite d'un Procès , pour aller à son retour se mettre dans un Convent. On la railla sur le dessein qu'elle pretendoit avoir de se faire Religieuse , & elle dit d'un air assez serieux , que c'estoit le seul party qu'elle croyoit qu'il y eust pour une Fille ; qui ayant de la naissance ; n'avoit pas de quoy la soutenir. Tout son enjoüement & toute son éloquence ne purent tirer son Amie d'affaires. Le Pere ne se rendit point à ses

raisons, & crut luy donner une grande marque de complaisance, en luy promettant qu'en considération de l'intérêt qu'elle témoignoit y prendre, il seroit deux mois sans presser sa Fille, afin qu'elle eust le temps de se préparer à l'obeissance qu'elle luy devoit. La Tante vint à bout de son procès, & l'aimable Provinciale, après avoir fait ses derniers efforts pour fléchir le Pere, prit congé de son Amie avec les plus tendres protestations d'une amitié éternelle. Sitost qu'elle fut partie il voulu user d'autorité pour le mariage de sa Fille. Elle eut beau s'y opposer de toute sa force, il convint de tout avec son prétendu Gendre & luy donna jour pour la signature du Contrat.

Sa Fille fort effrayée ne sceut quel remede y apporter. C'estoit un ordre absolu, personne n'avoit assez de pouvoir sur luy pour le faire revoquer, & le seul moyen qu'elle voyoit pour se garantir de la violence, estoit de se retirer dans un Convent. Elle ne balança point à prendre cette resolution. Son Amant l'en applaudit, & son Pere qui ne sceut pendant quelques jours ce qu'elle estoit devenuë, fut si irrité de son procedé, qu'il protesta qu'il l'en puniroit. Il apprit enfin dans quel Convent elle estoit, par une Lettre fort respectueuse qu'elle luy fit rendre, & qui luy marquoit que lors qu'il s'agissoit de sa liberté, & du bonheur de toute sa vie, elle avoit cru que sans manquer à l'obeis-

sance qui luy estoit due , elle pouvoit prendre le party qu'elle avoit pris, & que comme elle seroit inexcusable de vouloir se marier malgré luy , il luy paroistroit qu'il ne devoit pas s'attribuer le pouvoir de la marier en dépit d'elle. Ce raisonnement fut poussé auprès de luy par quelques Amis qu'elle employa , & qui tâchèrent de le faire demeurer d'accord qu'elle avoit agy en Fille sage qui ne voulant pas luy desobeir en face, ny faire ce qu'il exigeoit un peu tyrannique-ment , avoit choisi pour se garantir de sa colere , le lieu qu'il luy auroit luy-mesme donné s'il n'eust pas voulu la garder auprès de luy. Il les écouta tranquillement , & toute la réponse qu'ils en eurent , ce fut

qu'il alloit faire un voyage, & qu'à son retour, il feroit ſçavoir ſes intentions à ſa Fille. Il fut abſcent pendant trois ſemaines, ſans qu'elle puſt découvrir ny quelles affaires l'avoient obligée de quitter Paris, ny en quel lieu il eſtoit allé. Après ce temps-là on luy vint dire qu'on la demandoit, & lors qu'elle ſe fut renduë au Parloir elle fut fort étonnée d'y trouver la jeune Provinciale, qui luy dit d'abord que non ſeulement ſon Pere la diſpenſoit de luy obeir ſur le mariage qui lui faiſoit tant de peine, mais encore qu'il luy permettoit d'épouſer le Cavalier qu'elle aimoit. Vne permiſſion ſi peu attenduë jointe au plaifir de voir ſon Amie, la mit dans une joye incroyable.

L'aimable Provinciale voyant qu'elle s'y laissoit emporter avec excès, luy dit qu'elle craignoit bien de ne la pas voir toujours si contente; qu'il estoit vray que c'estoit, elle qui avoit réduit son Pere à changer de sentimens, mais qu'elle n'avoit pû se rendre maistresse de son esprit qu'en consentant à estre sa Femme; qu'il estoit venu la chercher exprés pour luy proposer ce mariage; que ses Parens l'avoient agréé, & que comme il estoit fort naturel de se tirer d'un estat fâcheux quand on le pouvoit, son peu de fortune ne luy avoit pas permis d'examiner l'inégalité de l'âge; qu'après tout, puis qu'il avoit deu se remarier, il valoit autant qu'elle fust sa Belle.

mere, qu'une autre personne qui n'auroit pas eü toute l'amitié & tous les ménagemens qu'elle auroit pour elle. La Belle apprit avec beaucoup de surprise que son Pere s'estoit vengé d'elle par un second mariage, & jugea en mesme temps que les bellès qualitez de son Amie avoient contribué à cette vangeance. Cependant comme le mal estoit sans remede, & qu'on l'assuroit qu'il ne feroit plus contraire à sa passion, la joye qu'elle en ressentit l'occupa entierement, & elle ne se remplit que de l'idée de son bonheur, sans songer au préjudice qu'elle recevoit du côté de la fortune. Son Amant ne receut pas cette fâcheuse nouvelle avec autant de tranquillité. Il se servit de la li-

berté qu'on luy donnoit de la voir , pour luy témoigner le déplaisir qu'il avoit de ce que sa fermeté à résister à son Pere avoit esté cause qu'il se fust remarié , & les assurances qu'il luy avoit tant de fois données d'une éternelle constance , ne purent tenir contre le changement arrivé dans ses affaires. Il sceut que le Pere, avant que d'épouser la Provinciale, luy avoit donné les vingt mille écus qu'il destinoit à sa Fille, & on ne pouvoit luy retrancher cette avance, sans que son amour diminuast. La Belle qui avoit de la fierté, après luy avoir marqué qu'elle lisoit dans son cœur, l'abandonna à la bassesse de ses sentimens, & s'épargna les reproches qu'elle eust pu luy faire avec beau-

coup de justice. Il ne rompit pas entièrement avec elle, mais la froideur de ses soins luy faisoit assez connoître ce qu'elle en devoit attendre, & cette froideur augmenta beaucoup si tost qu'il fut seur de la grossesse de sa Belle-mere. Ce fut alors qu'elle prit une resolution digne d'elle. Sans plus vouloir revoir son Amant, elle demanda l'habit de Religieuse, & il ne fit aucune démarche pour la détourner de ce dessein. Ce procédé acheva de la détromper du monde. Elle le quitta sans aucun regret, & un an après, elle fit profession avec un détachement qui édifia tous ceux qui furent témoins de cette ceremonie. Le Cavalier que l'intérêt gouvernoit, a pris une Femme

qui luy a donné beaucoup de bien, mais qui n'est considerable ny par la beauté, ny par l'esprit, ny par la naissance.

Je vous ay entretenuë plusieurs fois de l'Academie de Villefranche, dont Monsieur l'Archevesque de Lyon est Protecteur. On y a receu depuis peu de temps un Academicien d'un grand merite. C'est Monsieur Bernard de Hautmont, de Saumur. Il doit vous estre connu par diverses Pieces qu'il a données au Public, & qui ont receu beaucoup d'approbation, entre autres un Poëme Heroïque à la louange du Roy, & un Idille à Madame la Dauphine.. Voici le Compliment qu'il fit à Messieurs de l'Academie de Villefranche, le jour qu'ils se

156. MERCURE
recurent dans leur Academie.

MESSEIERS,

Quand je considere l'illustre Titre d'Academicien & les qualitez extraordinaires qu'il faut avoir pour le soutenir dignement, ce n'est, je vous l'avoue, que d'un pas timide & tremblant, que j'ose m'avancer pour prendre une place que ie croy si peu meriter. En effet, Messieurs, je me trouve si fort au dessous des Eloges que vous me donnez, & du rang dont vous daignez m'honorer, que bien loin que ce choix fasse naistre aucune presumption dans mon esprit, il y jette au contraire une confusion secrese de n'avoir pas dequoy repondre pleinement à vostre estime, ny dequoy remplir une place que tant d'autres pourroient occuper plus

justement. Cependant la foiblesse que je me sens de ce costé-là ne diminue en aucune maniere l'extrême reconnoissance que je vous dois ; & ce qui me donne la hardiesse d'accepter avec un sensible plaisir l'honneur qu'il vous a plu de me faire , c'est que ie suis persuadé que parmy tant de qualitez éminentes de sçavoir , de probité , & de vertu qui rendent vostre Compagnie si celebre & si recommandable , il n'y en a point qui y brillent avec plus d'éclat que le zele dont elle est animée pour la gloire & la Sacrée Personne de nostre incomparable Monarque. C'est par cet endroit, Messieurs , que ie me flate de quelque merite , & que j'ose esperer parmy vous ce rang que le manque des autres qualitez nécessaires pouvoit m'y faire refuser avec justice ; & si ma Muse & jeune & remeraire

a déjà osé prendre l'essor , & se
laisser emporter à l'ardeur ambi-
tieuse dont elle brule pour la gloire
de son Roy , que n'osera-t'elle point
se promettre lors qu'elle se verra
soutenue de vostre zele , éclairée
de vos lumieres , encouragée par
vos exemples , & conduite par vos
conseils ? C'est dans vostre sçavan-
te Academie qu'elle trouvera une
vive source de pureté , de politesse,
de sçavoir & de verité solides.
C'est là qu'elle se nourrira d'un feu
pur & brillant qui ne s'éteindra
qu'avec la vie , & c'est aux yeux
de cet illustre Prelat qui y preside ,
& qui l'honore de sa haute prote-
ction , qu'elle s'efforcera de vous
plaire , ne se proposant pour but
que l'imitation de son zele , de sa
piété , & de tant d'autres qualitez
excellentes qui enrichissent ce Ge-
nie sublime , & qui l'elevent si fort

au dessus des autres. Quelle gloire, Messieurs, & quel avantage de voir à vostre teste l'auguste Primat des Gaules, dont la haute Naissance égale le merite extraordinaire, & qui par un assemblage de mille vertus éclatantes brille comme un Astre dans l'Eglise, & répand en mesme-temps sur cette Assemblée une lumiere vive & seconde qui la rend si venerable ! Que pourrait-elle souhaiter davantage ? Quel appuy plus ferme & plus solide, & quelle affection plus forte pour ce qui regarde tous ses interets ? La France n'oubliera jamais ce qu'elle doit aux Heros de son illustre Maison, & cette heureuse Academie ne perdra jamais la memoire des bienfaits de son grand Protecteur ; & si les François doivent à son glorieux Frere l'éducation de nostre Monarque, c'est à son digne Chef que cette fameuse Aca-

demie est redevable de sa splendeur.
& des graces & des privileges dont
il a plu au Roy de la favoriser.
C'est enfin l'heureux Canal par où
coulent dans son sein les Benedi-
ctions du Ciel & de la Terre ; ce
sont les Benedictions répandues sur
chaque membre de cette Compa-
gnie qui en entretiennent l'union
& la parfaite intelligence, qui en
bannissent les divisions qu'on voit
regner ailleurs avec tant de scan-
dale, & qui n'en formant qu'un
Corps ne l'animent que d'un même
esprit, de pieté envers Dieu, de
zele pour la gloire du Roy, & de
reconnoissance immortelle pour son
generoux Protecteur. Permettez-
moy, Messieurs, de pousser icy des
vœux pour la conservation d'une
testé si chere, & de redoubler mes
prieres avec les vostres pour la
santé precieuse de nostre Auguste

Monarque. Veuille le juste Ciel, après l'avoir comblé de toutes les vertus Heroïques & Chrétiennes, après l'avoir rendu les delices de ses Peuples, la terreur de ses Ennemis l'Arbitre des Nations & le Restaurateur de l'Eglise, continuer ces mêmes Benedictions sur toute la Maison Royale; qu'elle soit comme une tige dans le monde Chrestien féconde en Heros qui soient dignes de luy commander, & que sa durée enfin égale celle de tous les Siecles. Je suis persuadé que nos justes vœux seront exaucez; ils sont agreables au Ciel, & le Monarque pieux qu'il nous a donné nous en doit être un presage infailible. C'est maintenant, Messieurs, qu'en marchant sur vos traces, j'ay resolu de consacrer toutes mes veilles à la loüange de ce Heros. C'est parmy vous que j'espera

deformais trouver cette éloquence vive & pure qui reponde à la dignité d'un suiet si grand & si relevé, & c'est par cet endroit qu'en satisfaisant à mon devoir, & à mon inclination naturelle, j'ay dessein de marquer au sage & docte Prelat qui preside à cette Assemblée mon Zele & mon tres-profond respect, & en mesme temps ma tres-humble reconnoissance à vostre illustre Compagnie de l'honneur qu'elle me fait en ce iour, que j'estimeray le plus heureux & le plus glorieux de ma vie.

Je vous marquay il y a un mois que le College de la Nation Ecoissoise étably à Paris, avoit fait de grande réjouissances pour la naissance du Prince de Galles, mais je ne vous le dis qu'en general. Comme les

marques qu'il donna de sa joye sont particulieres , vous serez bien - aise d'en apprendre le détail. Monsieur Innese , Principal de ce Colege , avoit choisi le 8. de Juillet , jour de Sainte Marguerite , Reine & Patronne d'Ecosse , pour le jour de cette Feste. Elle commença dès le matin par les prieres que l'on fit dans la Chapelle , & le soir tout ce qu'il y avoit icy de personnes de qualité des trois Royaumes , se rendirent au College des Ecoffois , pour prendre part au Spectacle qu'on y avoit préparé. Il estoit composé d'un feu d'artifice & d'une grande illumination , & accompagné d'une haute Pira- mide , ornée de Devises & d'Emblèmes , à l'honneur de leurs Majestez Britaniques , &

du jeune Prince. La base de la Pyramide ou plustost de l'Obelisque estoit quarrée, & avoit sept pieds de large, & vingt-sept pied de haut, sans y comprendre le cœur posé sur la pointe qui estoit de trois pieds, ny le Piedestal qui en avoit douze de hauteur, de sorte que toute la machine s'élevoit jusqu'à cinquante-deux pieds. Tout cet Obelisque, dont les trois costez avoient esté remplis d'inscriptions, d'Armes, de Figures & de Devises, & ornez de Festons, de Cartouches & de fenillages, estoit éclairé en dedans d'un nombre infiny de Lampes, dont la lumiere faisoit paroistre tous ces ornemens. Le Piedestal estoit construit de la mesme sorte, mais il ne paroissoit qu'en face,

& d'un seul costé, son épaisseur estant dérobée par la muraille sur laquelle posoit un des costez ou la face de l'Obelisque, derriere lequel on avoit rangé trente-six Boëtes ; dont on fit plusieurs décharges. Devant ce mesme Obelisque il y avoit trois grands Soleils qui tournoient sans cesse, & le cœur qui avoit esté placé dans le haut, & que l'on voyoit toujours brûler, representoit l'ardeur des vœux de tout le College pour la prosperité du jeune Prince qu'ils qualifioient Prince d'Ecosse, & Duc de Rhotesay, aussi bien que Prince de Galles. Le long des murs de la place qui estoit derriere l'Obelisque, on avoit allumé des Lampes, aussi-bien qu'aux quatre rangs des Fenêtres qui

font sur la façade du College ,
 ce qui faisoit un effet tres-
 agreable. Deux pyramides
 couvertes de trophées s'éle-
 voient aux costez de l'Obelis-
 que , sur le piedestal duquel
 estoit cette Inscription en let-
 tres d'or transparentes.

*PRINCIPI IVVENTVTIS
 MAGNÆ BRITANNIÆ
 Votis Populorum debito ,
 Tranquillitati Regnorum dato ,
 Religionis firmamento ,
 SPEI PUBLICÆ
 Collegium Scotorum Parisiense ,
 His Ignibus festive
 FERIATUR ,
 Plura pro Regia Domo
 Non minus flagranti corde
 FACULATUM.*

Sur la face de l'Obelisque

qui regardoit le college on voyoit la Figure de la Religion , haute de six pieds , tenant d'une main la Croix , & de l'autre des flammes ardentes. Elle estoit accompagnée d'une autre Figure de mesme grandeur representant l'Esperance , marquée par une anchre à ses pieds & par un Oiseau qu'elle tenoit sur le poing. Plus haut estoit un Cartouche orné , avec cette inscription.

JACOBO MAGN. BRITAN.
REGI,
VERO FIDEI DEFENSORI,
Domum auctam.
SUCCESSION. CERTAM
SPES RATAS,
CLIENS,
Collegium Scotorum Parisinum
GRATV LATVR.

On y voyoit aussi un Enfant en maillot , couché sur un grand carreau de velours à grosses houpes d'or , le tout entouré du Collier d'Ecosse, ou de S. André, composé de Chardons avec la Medaille de ce Saint , & ces mots en haut , *Custodia fida Cubilis* , & en bas , *Nemo me impune lacesset*. Ce même Enfant se voyoit encore emmailloté, & posé de la même sorte, le tout entouré de l'Ordre de la Jarretiere sans la Devise ordinaire , & plus bas ces mots , *Honny soit qui mal luy pense*. Le reste des ornemens de la face consistoit en deux Devises. Une Coquille ou nacre de Perle ouverte , & montrant une grosse perle posée sur le bord de la Mer , faisoit le corps de la première, avec ces paroles *Calis nutritibus*

tricibus, sur ce qu'on pretend
que la Perle est une produ-
ction de la rosée du Ciel. Le
corps de l'autre estoit Char-
don, Devise ancienne des
Rois d'Ecosse, & pour ame,
In mei praesidium.

Les ornemens du costé droit
de l'Obelisque estoient les Ar-
mes du Roy de la grande Bre-
tagne, & cinq Devises.

I. Un Elephant qu'on dit que
la Mere porte dix ans, & qui
en vit trois cens, avec ces pa-
roles, *Lente venit, sed durat in-
evum.*

II. Une Chardon, *Si colas, man-
suescet.*

III. Une Etoile *Favens hinc
Sidus amicis.*

IV. Vne Comete. *Hostibus
hinc terror,*

V. Vn Chardon. *Non pungit
ni attrictes.*

Aoust 1688.

H

A costé gauche de l'Obelisque, estoient les Armes de la Reine de la grande Bretagne, écartelées de l'Empire, de Ferrare, de Modene, & d'Este, avec ces paroles de Lucain, *Mutinaque labores Accedunt factis*, pour montrer par une allusion combien l'accouchement d'une Princesse de Modene a contribué au bonheur de l'Angleterre. Il y avoit encore quatre Devises.

I. Vne Licorne trempant le bout de sa corne dans une fontaine, avec ces mots, *Extinguam quodcumque nocet*. On sçait que les Animaux d'Afrique n'oseroient boire des eaux infectées par les Serpens, qu'après que la Licorne les a purifiées par sa corne & par son essay.

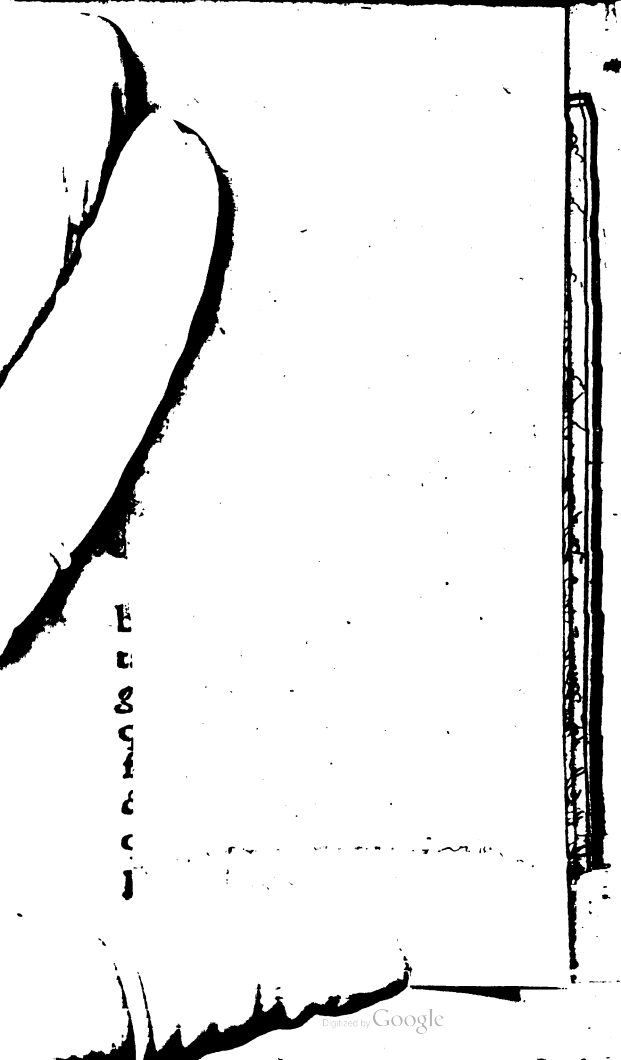
II. Un Soleil naissant, *In publica commoda & Infans*.



fr
ors,
ic
ic

vi

fr
e-
le
i-
in
le
ex
e-
y,
na
et
e,
m-
x
la
le



III. Vn Chardon. *Armarus, sed saluber intus.* La Medecine se sert beaucoup de la graine de Chardon benit.

IV. Vn Soleil naissant. *Forti mox luce calebit.*

Le Feu fut tres-beau, & fit un effet qui satisfit extremement ceux que ce Spectacle avoit attirez en foule. Il fut suivy d'une magnifique Collation servie en ambigu dans la Salle du College, par ordre, & aux dépens de Monsieur Talon, Secrétaire du Cabinet du Roy, qui dans toutes les occasions témoigne beaucoup de respect pour Sa Majesté Britannique, & de zele pour la Religion dans les Missions d'Ecosse & d'Irlande. Je vous envoie la Planche qui a esté gravée de ce Feu. Vous y trouverez mar-

qué tout ce que je vous ay dit
de la Face de l'Obelisque.

Milord Stafford , qui en
toutes sortes de rencontres
s'est toujours fait un plaisir
de faire connoître l'intérêt
qu'il prend à la gloire & aux
avantages de sa Patrie , fit icy
le 4. de ce mois une grande
Feste pour cette mesme nais-
sance. On tira un fort beau
feu d'artifice dans la Place qui
est devant la terrasse de son lar-
din. La Façade de son Hostel
estoit illuminée par un grand
nombre de Lustres qui ren-
voyoient la lumiere dans des
glaces de Miroir , & par des
Lanternes concaves d'une in-
vention singuliere. Ces Lan-
ternes sembloient ne servir
qu'à l'ornement des Armes &
des Devises qui estoient expo-

fées au dessus de la porte , au
 milieu d'un Arc de triomphe
 sur lequel étoit un Globe semé
 de Lys & de Roses avec un
 Bouquet au dessus des mesmes
 Fleurs liées ensemble , & ces
 paroles, *hoc nexu ligabitur orbis*,
 pour signifier par ces deux
 Fleurs diferentes qui sont les
 Armes de France & d'Angle-
 terre , que l'union des deux
 Nations sera toujours redou-
 table. Ces mots, *Dieu & mon*
droit qui font la Devise du Roy
 d'Angleterre , estoient sur ces
 Armes. On lisoit ce vers Latin
 dans une Banderole qui estoit
 sur celles de la Reyne d'Angle-
 terre.

Ortu magna , viro major , sed
maxima partu.

Pour faire connoistre que si

H 3

cette Princesse est grande par sa Naissance , elle est encore plus grande par son mariage; & tres-grande par le prince qu'elle donne à l'Angleterre. Une autre Banderole estoit sur les Armes de ce jeune Prince, avec une Devise qui convenoit parfaitement à ce que faisoit ce jour-là le sujet de la Feste de Milord Stafort & de l'alegrosse publique. Au travers de cette Decoration on vit couler pendant tout le jour des sources de Vin qui attirerent le Peuple de toutes parts. Les avenues de l'Hôtel de ce Milord étoient gardées par un grand nombre de Suisses & par des Archers de Ville, afin que les Personnes considerables qui estoient priées de cette Feste , y pussent entrer.

sans que la confusion les incommodast. L'allée, les cours & les escaliers estoient remplis d'illuminations, & les appartemens richement meublez, comme ils le sont ordinairement. Il n'y avoit d'augmentation que le nombre des Lustres & des Girandoles. L'Assemblée estoit fort belle, & de personnes choisies. On y vit entr'autres Monsieur le Prince & Madame la Princesse de Mekelbourg, Madame la Princesse d'Izenghien Madame la Duchesse de Valentinois, Madame la Maréchale d'Estrées, Monsieur l'Envoyé d'Angleterre & Madame sa Femme, Monsieur le Comte de Morstein, plusieurs Milords Anglois, & autres Personnes de la premiere qualité des

deux Royaumes. Après que tout ce beau monde se fut promené dans les Appartemens, dont on admira la magnificence & la richesse, on entra dans une Salle où estoit une Table à fer à cheval couverte d'une quantité prodigieuse de Mets, de confitures seches & liquides, & de tout ce qui peut composer un magnifique Ambigu, avec une abondance extraordinaire de Vins exquis, & de toutes sortes de liqueurs. Aux coins de la Salle étoient des Bufets chargez de Pyramides de fruits & de confitures, sur de petits Paniers dorez ou argentez, & parsemez d'une infinité de Fleurs. Outre cette grande Table il y en eut de particulieres pour les Appartemens qui se trouvoient au

dessus du Balcon préparé pour voir le feu. Tout y fut servy tres-proprement & en abondance, & rien n'y fut épargné que l'eau, que l'on jugea à propos de bannir de cette Feste. Après la collation, Milord Stafford distribua aux Conviez quantité de Medailles d'argent, qu'il a fait fraper pour éterniser la memoire de cette heureuse Naissance. D'un costé est un Hercule qui écrase des Serpents dans son Berceau avec ces mots, *Monstris dant funera cuna*, & dans le revers on voit les armes du Prince de Galles. Ce sont trois panaches dans une Couronne; on lit ces mots au dessous, *fulta tribu metuenda corona*. Ces trois Panaches furent ajoutées aux Armes des Fils aînez des Rois.

d'Angleterre , par le Prince Noir, Fils d'Edouard III. qui ayant gagné la Bataille contre le Roy de Boheme, & l'ayant tué de sa propre main, osta de son casque trois panaches qu'il porta ensuite dans ses Armes, en y ajoutant ces mots, *Je dieu*, qui veulent dire, *Je suis sujet*, pour marquer qu'il combattoit pour le Roy son Pere. Après la distribution des Medailles, cette illustre compagnie se rendit sur les Balcons d'où l'on devoit voir le Feu. Le Theatre estoit sur six grands pilliers revestus de colonnes & de pilastres marbrez, avec leurs chapiteaux dorez, & des festons tout autour. On y voyoit un Neptune avec son Trident, & les quatre Elements estoient aux quatre

costez , avec des paroles qui
 convenoient à chacun. Le
 Feu y estoit représenté par
 l'Enfer , *Religione Infernum*
terrui ; l'Air par le Ciel , *Pie-*
tate cælum merui ; l'Eau par
 la Mer , *Mare sub ipso tremuit* ,
 & ces autres mots faisoient
 connoistre la Terre , *Fortitu-*
dine terrant domuit. Sur cha-
 que Element estoit represen-
 tée la Vertu par laquelle le
 Roy d'Angleterre s'y estoit
 rendu puissant. Au travers de
 toutes ces Figures on décou-
 vroit la véritable Religion ,
 avec ces mots , *Sua tenax , alie-*
ni indulgens , pour dire que ce
 Monarque est fortement att-
 ché à sa Religion , quoy qu'il
 soit indulgent pour les autres.
 Sur le devant du Theatre pa-
 roissoit une Hydre avec ses

sept têtes abbaruës, & ces mots, *Fatalia monstis*, pour signifier que ces roses, & tout ce grand appareil marquoient la destruction des monstres. Le Peuple s'estant assemblé avec une foule extraordinaire, cent Boëtes qu'on avoit déjà tirées, à six heures du matin & à midy, pour annoncer cette Feste, furent tirées de nouveau pour avvertir que l'on alloit allumer le Feu. Il fut precedé de quatre-vingt dix fusées volantes du premier ordre, & dura longtemps avec l'admiration d'un nombre infiny de Spectateurs, qui s'en retournerent fort satisfaits de ce grand Spectacle. Il ne finit qu'à une heure après minuit, depuis huit heures jusqu'à la fin, il eut un concert de toutes sortes d'ins-

rumens. Les Timbales, les Hautbois, les Trompettes, & les Violons se firent entendre pendant tout ce temps. Monsieur Donti, Gentilhomme Italien, estant prié par des Dames de faire des Vers sur la magnificence de cette Feste, dont il avoit esté convié, fit ceux-cy en *In promptu*. On les trouva fort galans, & ils méritent que vous les voyiez.

*Vous celebrez, Staffort, par mille
& mille feux*

*Le plaisir qu'on ressent de l'auguste
naissance*

*D'un Prince qui comble nos vœux,
Et de qui l'heureux sort flatte nos
stre esperance.*

*L'éclat de tant de feux divers
Marque ses grandes aventures,
Et leurs bruits differens sont tous
autant d'augures,*

182. MERCURE

*Du bruit dont ses hauts faits rem-
pliront l'Univers.*

*Dans cette Feste incomparable
Vostre Hostel retentit de concerts les
plus doux ;*

*L'ordre, les ornemens, les Medailles,
la Table ;*

*Tout est digne de luy, tout est digne
de vous.*

Milord Stafort avoit choisi
le 4. Aoust pour donner ces
marques de son zele & de sa
joye , parce qu'en Angleterre,
où l'on n'a point retranché les
10. jours qu'on a retranchez en
France , il estoit ce jour-là le
25. de Juillet, & par conse-
quent celuy de la Feste de S.
Jacques, dont Sa Majesté Bri-
tanique porte le nom. La Mai-
son de ce Milord est une des
plus anciennes & des plus illu-

freres de ce Royaume-là, & comme elle a eu plusieurs alliances avec la Couronne, il porte au premier quartier les Armes d'Angleterre, mais estant venu en France pendant les derniers Troubles, & la pretenduë conspiration des Catholiques, il a cru qu'il ne devoit pas les mettre pour ne point faire d'éclat. Lors qu'Edouard III. qui commença à regner en 1326. établit l'Ordre de S. George ou de la Jarretiere, un Milord Stafford, dont est descendu le Milord Stafford d'aujourd'huy, fut l'un des 24. Gentils-hommes des plus qualifiez du Royaume, qu'il choisit & qu'il appella les Fondateurs de la Jarretiere. Un autre Milord de ce mesme nom, fut Tresorier de la Maison du Roy Edouard

le Confesseur, qui ayant vescu en perpetuelle continence avec Edgire sa femme, mourut en 1066. laissant sa Couronne à Guillaume, Duc de Normandie. Monsieur le Cardinal Houvard est Cousin Germain de Milord Stafford, ainsi que l'Envoyé Extraordinaire d'Angleterre à Rome. Celuy qui est en la mesme qualité auprès de Sa Majesté Catholique est Cadet de ce Milord.

On a eu icy nouvelles que Monsieur le Cardinal Houvard de Norfolk, que je viens de vous nommer, fit aussi de grandes réjouïssances à Rome le Samedi 24. de Juillet, pour la naissance du jeune Prince de Galles. Toute la façade de son Palais fut illuminée de Flambeaux, on tira divers artifices;

il y eut des Fontaines de vin ,
 & on fit rôti un Bœuf entier ,
 remply de poulets, de chapons ,
 dindons , & autres volailles ,
 qu'on abandonna au Peuple
 après qu'il fut cuit. On avoit
 fait élever exprès dans la Place
 publique un grand foyer de
 braise , au dessus duquel le
 Bœuf rotissoit à une broche ,
 dont les bouts que deux hom-
 mes faisoient tourner, estoient
 fait en formes de rouës.

Le lendemain Monsieur
 l'Envoyé d'Angleterre qui por-
 te aussi le nom de Houvard, fit
 de pareilles réjouissances. On
 rôtit aussi un Bœuf devant son
 Hostel, & il fut abandonné à
 ceux qui en voulurent man-
 ger. Ces sortes de Ceremonies
 se pratiquent en Angleterre
 dans toutes les Fêtes extraor-
 dinaires.

Le Pere Marc Antoine de Roys ayant été élu General de l'Ordre de la Doctrine Chrestienne , fut conduit à l'audience du Roy le 11. de ce mois. Sa Majesté qui avoit esté informée de son merite , le receut avec toutes les marques d'estime & de consideration qu'il pouvoit attendre. Il est de la Province de Languedoc , & a passé par toutes les Charges de la Congregati^on. Elle fut fondée par le Bien-heureux Cesar de Bus, de la Ville de Cavaillon en Provence, & approuvée par un Bref solemnel de Clement VIII. La fin de cet Institut est de catechiser le Peuple , & d'imiter les Apostres en la methode d'enseigner les misteres de nostre Foy. Paul V. par un autre Bref du 9. Avril 1616. per-

mit aux Doctrinaires de faire des vœux , & unit leur Compagnie à celle des Clercs Reguliers de Somasque , pour faire ensemble un Corps Religieux sous un même General. Ils en furent desunis à la sollicitation de Sa Majesté , par un troisième Bref que donna le Pape Innocent X. le 30. Juillet 1647. Ils font depuis ce temps-là une Congregation separée sous un General particulier , & François. Ils ont trois Provinces en France ; celle d'Avignon , qui a sept Maisons & dix Colleges ; celle de Paris , qui a quatre Maisons & trois Colleges , & celle de Toulouse , qui a quatre Maisons & treize Colleges.

On a éably depuis peu de tems une Ecole de Mathemati-

que dans l'Academie de Jully. Cela s'est fait par les soins du Pere Perdrigeon, Superieur. Le Pere Fougau, qui a esté nommé Professeur de cette Ecole, en fit l'ouverture il y a quelques jours, par un discours prononcé sur ce sujet. L'Academie de Jully est à sept lieuës de Paris auprès de Dammartin, dans une charmante solitude. Elle est ancienne, & remplie d'Enfans de qualité auxquels on enseigne les Humanitez, les Mathematiques, le Blazon, la Danse, & tout ce qui peut estre capable de les former selon leur naissance.

On soutient tous les ans un si grand nombre de Theses à Paris, & les Soutenans s'en acquittent avec tant de gloire, que si je vous parlois de toutes,

j'aurois trop souvent les mêmes choses à vous repeter. Cependant comme ie me suis réservé de vous entretenir de celles qui ont quelque chose d'extraordinaire , ie me trouve obligé de vous dire que Monsieur l'Abbé Fagon, Fils de Monsieur Fagon, premier Medecin de la Reine & des Enfans de France , en soustint dernièrement au College du Plessis, qu'on peut dire de ce nombre. En Voicy l'explication. Elles sont dediées à la Sagesse, qui est représentée au milieu du Tableau sous la figure d'une belle Femme. Son air est majestueux & modeste. Elle est assise sur un Cube, pour marquer sa fermeté & son égalité. Son bras gauche est appuyé sur la Table des Com-

mandemens de Dieu, où il est écrit, *Tu aimeras Dieu de tout ton cœur , & ton prochain comme toy-mesme* , & elle tient un niveau de la mesme main , pour faire voir que tous les mouvemens de son cœur sont déterminez par la Loy divine. Vne Regle & un Compas à ses pieds, designent la justesse de ses démarches. Le Soleil paroist au haut du Tableau , & de la main droite elle luy presente un Miroir qui réfléchit une partie des rayons dont elle est vivement éclairée, vers un Antre environné de broüillards. On voit dans cet Antre la Calomnie effrayée de cette lumiere : & qui en laissant tomber son masque , & détournant son voile par le premier mouvement de sa surprise , fait voir

les Serpens dont la teste est herissée. Vn Loup, & un Vautour, symboles de violence & de rapine, épouvantez par cette mesme lumiere, prennent la fuite, & l'Agneau & la Colombe échapez de leurs poursuites, trouvent un azile assuré auprès de la Sagesse, laquelle a le pied posé sur un petit Cube, qui porte ces paroles du Sage dans l'Ecclesiastique : *Vidi calumnias quæ sub sole geruntur, & lachrimas Innocentium.* J'ay observé les calomnies qui se trament sous le Soleil, & j'ay veu les larmes des Innocens. Derriere la Sagesse, l'Ambition représentée par une Femme qui a des aisles garnies de plumes de Paon, & qui est chargée de plusieurs Couronnes, paroist renversée

auprès de son palais, & avec elle ses tresors, son Hermine, & son Encens. Ces mots tirez des Proverbes de Salomon, sont écrits sur la Regle qui est aux pieds de la Sagesse, *Melius est parum cum justitia*. Je ne veux que la Mediocrité & la Justice. Vn Eloge de la Sagesse tiré du Livre de la Sagesse mesme, est gravé sur le Cube où elle est assise. *Est in illa spiritus intelligentia, suavis amans bonum, benefaciens, benignus, stabilis*. Elle est remplie d'intelligence; son esprit est charmant, droit bien-faisant, genereux, constant. On doit avouer que non-seulement l'invention & l'esprit regne dans tout cet ouvrage, mais que tout ce qu'il comprend est fort sagement imaginé. Il n'y a personne qui ne découvre

découvrir que c'est une allegorie, mais elle est faite avec tant de justesse, que ceux qui savent un peu le monde, & qui connoissent les personnes d'une grande distinction voyent d'abord à qui ces Theses sont dediées sous le nom de la Sagesse. Cependant quelque juste que soit l'allegorie, comme il se trouve des gens qui faute de s'appliquer à ces sortes de peintures, ont de la peine à en percer le mystere. Je me croirois obligé de nommer icy la Dame dont on a si heureusement fait le portrait, faisant celui de la Sagesse, si les preuves particulieres que j'ay de sa modestie qui est connue à toute la terre, ne m'empeschoient de le faire. Je vous diray seulement pour vous la faire connoistre, que la sagesse

Aoust 1688.

I

est encore plus éclatante que son élévation , que loin d'aimer à jouir des avantages que la fortune a procurez à son mérite, elle fait son unique application de faire fleurir des Ecoles de vertu & de piété ; qu'elle y passe une partie de son temps ; qu'elle entre dans tous les détails qui les regardent , & qu'elle a fait elle-même des maximes qui sont d'une grande utilité , & qui confirment tout ce qu'on a dit de sa sagesse ; qu'elle a confondu l'ambition par une modération constante ; qu'elle emploie tout son crédit pour soulager les malheureux , & protéger l'innocence contre l'oppression & la calomnie ; que sa porte est sans cesse environnée de Noblesse malheureuse qui

publie ses loüanges ; qu'elle en est comblée , quoy qu'on ne puisse la chagriner davantage que de luy en donner ; qu'elle employe tous ses momens à servir ceux qu'elle reconnoist avoir de veritables besoins , ce qu'elle fait de si bonne grace , qu'elle ne veut pas qu'on l'en remercie. Je ne doute point que tout le monde ne se la nomme après ce portrait , que font d'elle tous les jours mille & mille personnes qui luy doivent la vertu de leurs Enfans & le repos de leur vie. Monsieur l'Abbé Fagon , après avoir répondu d'une maniere qui luy attira beaucoup d'applaudissement , fut receu Maistre és Arts , & le Pere Antecour , Religieux de Sainte Geneviève , & Chancelier de l'Vniversité , qui luy

donna le Bonnet, fit un Eloge de Monsieur Fagon son Pere, qui fut écouté avec plaisir.

Les Troupes de la Maison du Roy ont campé pendant trois semaines dans la Plaine d'Acheres, & ont esté commandées à l'ordinaire par M. le Duc de Noailles qui en est general. Ces Troupes se sont trouvées fort lestes & en bon état. Il seroit difficile qu'elles fussent autrement, puis qu'elles sçavent que le Roy les examine toujours avec soin, & d'une maniere tres exacte. Ce Prince en a fait la reveuë plusieurs fois, a donné des Pensions à quarante-quatre Mousquetaires des deux Compagnies. Il a fait collation chez Monsieur le Duc de Noailles presque toutes les fois qu'il

s'est donné la peine de venir au Camp , & toute la Cour y a souvent mangé lors qu'elle a esté s'y promener. Ce Duc tenoit table ouverte à toutes les heures du jour , & cela avec toute la magnificence possible, c'est à dire avec toute celle qui luy est ordinaire.

Mademoiselle Boucherat , Fille de Monsieur Boucherat , Conseiller honoraire au Parlement, seul Frere de Mr le Chancelier , a épousé Mr de Lisle Conseiller au Grand Conseil. La ceremonie du Mariage fut faite la nuit du 16. au 17. de ce mois, par M. le Curé de S. Louis dans la Chapelle de ce digne Chef de la Justice. Comme il est grand en tout ce qu'il fait, il avoit donné un souper tres magnifique, après lequel il y eut d'as

sa Galerie une Symphonie fort agréable & les divertissemens que sa sagesse, & sa moderation en toutes choses luy pouvoient permettre. La Mariée est jeune, belle & bien faite. Il me seroit inutile de parler de sa naissance; je vous l'ay fait assez connoistre en vous apprenant qu'elle porte le nom de Boucherat, & qu'elle est Niece de Monsieur le Chancelier. Monsieur de Lisse qui l'a épousée est bien fait de sa personne, & son mérite va au delà de son âge. Il a pour Beau-frere Monsieur de Chasteau Regnard que le Roy vient de nommer à l'Intendance de Bourbonnois, Monsieur Brethe de Clermont, Conseiller au grand Conseil; Monsieur de Beaumont Maître des Comptes, & Maistre d'Hô-

cel de la feuë Reyne , &
Monsieur le Clerc de Cam-
bray , Maistre d'Hotel du
Roy.

Je vous avertis que la pre-
miere partie de l'Histoire
Sommaire de Normandie ,
vient d'estre donnée au public
par Monsieur de Masseville.
Il nous fait connoistre quantité
de choses qui on esté omises
par l'Auteur de l'Inventaire ou
de l'Abregé de la mesme His-
toire , & comme Guillaume de
Jumieges qui l'a aussi écrite, ne
nous la donnée qu'une Histo-
ire de trois Siecles, & que celle
de Monsieur de Manneval n'en
contient pas quatre , nous luy
sommes obligez de ce qu'il a
bien voulu prendre soin de
nous apprendre ce que les au-
tres nous ont laisse ignorer.

Cette premiere partie est divisée en trois livres; le premier traite de l'ancien estat des Gaules & de leur gouvernement; de la valeur, du Genie, de la Religion & des guerres des Gaulois, & de l'établissement de la Monarchie Françoisse vers l'an 400. jusqu'à l'arrivée du fameux Raoul, Seigneur Danois, qui estant entré en France par l'embouchure de la Seine avec de nombreuses Troupes, fit un traité avec le Roy Charles le Simple, qui luy donna Gille sa fille en mariage avec les Pays qui sont contenus entre la Mer, & les Rivieres de Bresse, d'Epte, d'Aure, & quelques autres, à condition de tenir cette étendue de Pays en forme de Duché à foy & hommage de la

Couronne de France. Le second livre contient l'état de la Normandie sous la domination de ses Ducs jusques à Guillaume le Conquerant , & le troisiéme , l'Estat de cette mesme Province sous la domination de ses Ducs, Rois d'Angleterre. Cette Histoire est pleine d'un si grand nombre d'évenemens extraordinaires, & d'actions de valeur & de courage , qu'on peut dire que la connoissance n'en est pas moins utile que curieuse. Elle se vend chez le Sr. Guerout Libraire, dans la Court-neuve du Palais , qui débite aussi

L'Arithmétique Raisonnée. Elle est enrichie de plusieurs figures , pour en faire mieux comprendre les démonstrations , & résoudre les difficultés.

L. 5

rez qu'on rencontre d'ordinaire dans les Livres de cette nature. Il y a cinq Traitez dans celui-cy. Le premier contient l'Addition, la Soustraction, la Multiplication & la Division, avec toutes sortes de Reductions de Parties aliquotes, & de Multiplications composées. Le second regarde les Fractions. On trouve dans le troisiéme la Regle de trois ou de proportion simple, directe, inverse, double, & composée, la Regle conjointe, de compagnie, & de discussion de banqueroute les Regles de fausses suppositions, d'alliage simple & composé, & des progressions Arithmetique & Geometrique. Le quatriéme fait voir l'extraction des racines quarrée & cubique d'une maniere claire.

& demonstrative; & le cinquième comprend une methode universelle pour toute sorte de Multiplications qui ont des fractions annexées à des entiers, & trois nouvelles methodes pour le Toisé. Il n'en faut pas dire davantage pour faire connoître l'utilité de ce Livre.

Le mesme Libraire vend un autre Livre qui doit estre recherché de tout le monde, & sur tout des Dames. Vous en conviendrez quand je vous auray appris qu'il a pour titre, *Secrets concernant la Beauté & la Santé*. Il est de Monsieur de Blegny, dont tous les Ouvrages ont eu un fort grand succès.

Comme il est souvent parlé de la Diette ou Assemblée de Ratisbonne; les Curieux de

vostre Province seront bien aises d'apprendre que le Sieur de Fer a fait graver proprement une grande feüille qui porte pour titre , *la grande Salle de Raisbonne , où se trouve tout l'Empire assemblé à l'ouverture d'une Diete , & lors que les Colleges des Electeurs , des Princes & des Villes veulent accorder leurs conclusions particulieres pour en faire des generales sur les affaires qu'ils'y traitent.* Cette feüille se vend chez l'Autheur sur le Quay de l'Horloge du Palais à la Sphere Royale, & chez le Sr Guerout.

Le 15. de ce mois , jour de la Feste de l'Assomption , le Roy qui avoit fait ses devotions & touché un grand nombre de Malades , nomma à trois Evêchez ; Sçavoir ,

Monfieur l'Abbé de la Lamoignon

qui estoiedéja Evêsqe d'Aqs à l'Evêsché de Bayonne. Il est Fils du President au Mortier du Parlement de Bourdeaux, & Frere de celuy qui reste du mesme nom. C'est un homme de pieté & de merite, & qui depuis qu'il a esté nommé Evêsqe d'Aqs a remply ses devoirs, en faisant les fonctions de Grand-Vicaire d'une maniere qui luy a fait meriter les premieres Dignitez de l'Eglise.

Monfieur l'Abbé du Rivau, à l'Evêsché de Sarlat. Il est de l'Illustre Maison de Bauveau, fameuse par son ancienneté & par ses alliances, & particulièrement par celle de la Maison de France. Sa devotion dans laquelle on ne voit rien d'affecté, & son érudition jointe

à une grande humilité , lui ont acquis une estime generale. Il est Docteur de Sorbonne , & Frere de Monsieur le Marquis du Rivau , Capitaine de cent Suisses de feu Monsieur.

Monsieur l'Abbé de Prugues à l'Evesché d'Aqs. Il est Grand Vicaire de l'Eglise Cathedrale d'Aire. Le mesme jour, Sa Majesté donna plusieurs Abbayes, sçavoir,

L'Abbaye de S. Cibard, Ordre de S. Benoist , Diocese d'Angoulesme , à Monsieur l'Abbé de Nancré. Il est Fils de Monsieur de Nancré , Gouverneur d'Arras , auparavant Capitaine au Gardes. C'est un Gentil-homme de Poitou qui a toujours servy avec beaucoup de valeur , & qui s'est acquis une grande reputation.

L'Abbaye de Morigny, Ordre de S. Benoist, Diocese de Sens, à Monsieur l'Evesque de Bethléem. Ce Prelat rend de grands services dans les Dioceses de Paris & de Chartres.

L'Abbaye de S. Jean d'Angely, Ordre de S. Benoist Diocese de Chartres, à Monsieur l'Abbé d'Hervault. Il est Auditeur de Rote pour la France, & Fils de Monsieur le Marquis d'Hervault, Lieutenant de Roy de Touraine.

L'Abbaye de S. Eusebe, Ordre de S. Benoist, Diocese de beziers, à Monsieur l'Abbé de Chalmasel. Il est Fils de Mr le Marquis de Chalmasel, autrefois Guidon des Gendarmes, & le quatrième Comte de Lion de cette Maison, qui est une des meilleures du

Lionnois & du Beaujolois. Il est tres-bien fait ; & toutes ses manieres , aussi bien que sa conduite , sont dignes de sa naissance.

L'Abbaye de S. Pierre & de S. Paul de Jauvilliers , Ordre de Prémonstré , Diocèse de Toul , à Monsieur l'Abbé Ancel.

L'Abbaye de Forest Monastier , Ordre de S. Benoist , Diocèse d'Amiens , à Monsieur l'Abbé Moreau. Il est Fils de Monsieur Moreau , premier Medecin de Madame la Dauphine.

L'Abbaye d'Ardorelles , Ordre de Cîteaux , Diocèse de Castres , à Monsieur l'Abbé Girard.

L'Abbaye de Châlivoi , du mesme Ordre , Diocèse de

Bourges , à Monsieur l'Abbé de baumont de Chantelou.

L'Abbaye de Blasimont, Ordre de S. Benoist , Diocèse de Bazas, à Monsieur l'Abbé Rol. Il est Aumônier de Monsieur le Comte de Toulouse.

L'Abbaye de Suilly , Ordre de S. Benoist , Diocèse de Tours , à Monsieur l'Abbé Converse.

L'Abbaye de la Reole, Ordre de S. Benoist , Diocèse de Lescar , à Monsieur l'Abbé de Bolfunes. Il est Neveu de M. le Comte de Laufum.

L'Abbaye de Clairmunster, Ordre de S. Benoist , à Monsieur l'Abbé de Cartigny.

L'Abbaye de S. Georges, Ordre de S. Benoist , Diocèse de Reims, à Madame du Halgoüet de Cargret , Religieuse

de cette Maison. Elle est Tante de Madame la Duchesse de Coiffin.

L'Abbaye Reguliere de Phelampin, Ordre de S. Augustin, Diocese de Tournay, au Pere Augustin de Heddebault.

L'Abbaye des Chanoinesses de Frauloutter, près de Saarlouis, à Dame Marie Sidou.

L'Abbaye de Felixpes, à Dame Catherine Blemond, Prieure de cette Maison.

L'Abbaye Reguliere de S. André aux Bois, Ordre de Premonstré, Diocese d'Amiens, au Pere André Thomas.

L'Abbaye d'Altorf, Ordre de Saint-Benoist, Diocese de Strasbourg, au pere Virault, Religieux du mesme Ordre.

La Commanderie de Stefanfelden, Ordre du S. Esprit,

Diocèse de Strasbourg, au pere
François d'Augler,

Ceux qui ont expliqué la
premiere Enigme du mois pas-
sé sur *le Vaisseau* ou *la Navire* qui
en estoit le vray sens , sont
Messieurs l'Epinay Buret de
Vitré : Digcon de la Fontaine
des Blancs-manteaux Kohic
Chretien de Morlaix : Valen-
tin Machoud, Directeur de l'A-
cademie du galant cousinage ,
& sa charmante Cousine Clau-
dine de Goelles de Mascon ; le
plus grand complaisant en
amour des Déeses de la rue
bailleul : le Cadet des deux
Freres de Vitry-le-François :
Le Chevalier des Maronniers
de la rue de l'Arbre sans feuil-
les ; le beau & la belle de la
mesme rue : l'Abbé Silvain
Lazatin de la rue S. Sauveur :

l'Infidelle à la Belle... de la
 ruë Sainte Croix de la Breton-
 nerie : ranson Dariolet de
 la ruë Saint Martin : le beau
 Clerc aux poches antiques de
 la ruë de la Jussienne : M. M.
 à l'Anagramme *Tu merites ma*
grace : la Soeur aux trois Pu-
 celles de la ruë Saint Denys ,
 & sa charmante Cousine des
 Singes de Chartres ; la Belle
 aux beaux regards du Quay
 des Augustins.

Ils ont tous aussi trouvé le
 vray mot de la seconde qui
 estoit *la Santé*, aussi-bien que
 Messieurs Bouchet , Ancien
 Curé de Nogent le Roy :
 Dôm Francisco de Rableio ,
 ruë Meurtriere . Joseph Van-
 nem : ruë Cuisante ; le Che-
 valier du bras d'argent ; le
 Chevalier des Palmiers de la

Cour neuve du Palais , Firmi-
 ni de la ruë de Gesvres : J.L.
 Chef des Mécontens de la ruë
 Hautefeuille : R. R. l'Oyseau
 le plus volage de la Forest de
 Rez : la precieuse Ridicule
 des quatre coins d'Orleans : la
 Teste noire de l'Oratoire : les
 deux Sœurs du Pavillon Royal
 de la ruë Saint Martin : & leur
 inseparable Cousine : M. L. L.
 la plus Solitaire de la ruë saint
 Christophle : M. A. G. la plus
 charmante voix de la ruë saint
 Nicolas , cy-devant de la ruë
 du Meurier : & I. E. F. L'indif-
 ferente Beauté de la ruë Pa-
 véc près l'Hôtel de Bourgogne.

La jeune Marianne de Rai-
 gnac de la Ville d'Agen : la jeu-
 ne Louïse de M... Solitaire du
 Paravis, & la Belle à l'Anagra-
 me , *Non , ne m'éparguez pas , qui*

ont aussi expliqué la première Enigme sur le Navire, on crut que *la Joye* estoit le vray mot de la seconde. Il n'y convenoit pas mal, puis qu'on peut dire que sans la joye on n'a rien & qu'elle contribuë beaucoup à donner de l'embonpoint.

La première des deux Enigmes nouvelles que je vous envoie, est de Monsieur la Cour de Trafforets de Perigord, Docteur en Medecine.



E N I G M E.

JE nais dès que je suis conceüe;
 Que j'aïlle par Bourgs, par Châteaux,
 Sans qu'il me faille de chevaux,
 Dans un instant j'y suis rendue.

Lors que ie manque, hélas ! tant pis,
 C'est un présage qu'on est pris ;
 Je suis sans membres sans visage,
 Aussi mon Pere est tout esprit ,
 Je donne toujours du courage ,
 Si quelqu'un parle , ou s'il écrit.

Sans moy l'on ne fait nulle affaire,
 Si je viens à me retirer ,
 On commence à mal augurer
 De tout ce qu'on pretendoit faire,
 Je ne regne qu'un certain temps ,
 Tantost un jour , tantost dix ans.
 Je ne posséderien au monde ,
 Et cependant quand on me perd ,
 Soit sur la terre , soit sur l'onde ,
 On attend un méchant dessert.

Aspire-t-on à quelque Charge ,
 Veut-on arriver à bon port ,
 Jusqu'à ce qu'on sçache son sort ,
 F'en donne du long & du large.
 On a beau se fonder sur moy ,
 Je trompe sans sçavoir pourquoy.
 Combien a-t-on veu de personnes

216 **MERCURE**

*S'imaginer par mon moyen
Pouvoir obtenir des Couronnes?*

*Je suis vaine , c'est l'épithete
Qu'on me donne cent fois le iour ,
Lors que par un trop mauvais tour .
Rien ne va comme on le proiette.
Je tâche icy de me cacher ,
Mon nom tient ton ame incertaine ;
En le cherchant s'il fait ta peine ,
C'est moy qui te le fais chercher.*

- **AUTRE ENIGME.**

I*E porte le nom magnifique
D'un certain bien des grands Sei-
gneurs,
Mais ie suis bien plus pacifique ,
Quand ie iouis de mes honneurs ;
Aussi le sort si bien me cache
Que mon Maistre ne me peut voir ,
Si fortement il ne s'attache
Devant la Glace d'un Miroir.*

Tout

*Tout le monde sçait que ie touche
A tout ce qui passe chez moy ,
Mais je suis de si bonne foy ,
Que j'en retiens moins qu'une
monche.*

Je vous envoie des Vers
qui ont esté faits sur la mort
de l'inimitable Arlequin , ar-
rivée ce mois cy dans la 48.
année. L'heureux talent qu'il
avoit de dire les choses d'une
maniere agreable , l'a fait re-
greter de tout le monde.

S U R L A M O R T
du celebre Arlequin.

L Es plaisirs le suivoient sans
cesse ,

Il repandoit par tout la joye &
l'alegresse ,

Aoust 1688.

K

*Les lieux avec les Ris naïssent des-
sous ses pas ,
On ne pouvoit parer les traits de
sa Satyre ,
Loin d'offenser personne elle avoit
des appas ;
Cependant il est mort , tout le mon-
de en souûpire.
Qui l'eust jamais pensé sans se de-
sesperer
Que l'aimable Arlequin qui nous
a tant fait rire ,
D'eust si-tost nous faire pleurer ?*

Le 23. de cemois Monsieur
le Duc d'Estrées épousa Ma-
demoiselle de Vaubrun. Elle
estoit Fille de feu Monsieur le
Marquis de Vaubrun , Lieute-
nant General des Armées du
Roy. Vous sçavez que ce
Marquis estoit Fils de

Monsieur le Comte de Nogent , & que sa bravoure & ses grandes actions l'avoient mis en estat de devenir un jour Marechal de France. Monsieur le Duc d'Estrées est Fils de feu Monsieur le Duc d'Estrées , mort Ambassadeur à Rome, & Neveu de Monsieur le Cardinal d'Estrées & de Monsieur le Maréchal d'Estrées, Vice-Amiral de France. Je vous ay tant de fois parlé de cette Illustre Maison, & elle est d'ailleurs si connue, qu'il me seroit inutile de repeter ce que tout le monde sçait.

Le 18. du mois passé , le Chapitre de la Cathedrale de Hildesheim éleut pour Eveque Monsieur le Baron Jean Iosse de Brabek doyen de la

mesme Eglise. Le 29. du mesme mois, Monsieur le Comte de Plettemberg fut fait Evêque de Munster, & le 17. de ce mois, Monsieur le Baron d'Elderen, fut élu Evêque & Prince de Liege par le Chapitre de la Cathedrale. Il estoit Doyen de la mesme Eglise. Il a soixante & quatorze ans, & est de Brabant. Ces trois Evêchez étoient vacants par la mort de Monsieur l'Electeur de Cologne.

Quoy que les Troupes du Roy soient nombreuses, Sa Majesté a trouvé à propos d'y joindre dix mille hommes de pied, & six mille chevaux, & a ordonné la levée. Elle a fait aussi des Officiers Generaux, & comme la France est remplie

de Personnes d'une grande distinction dans le métier de la Guerre S. M. n'a pû s'empescher d'en nommer un grand nombre. En voicy les noms tels que je les ay pu avoir en fermant ma Lettre. Peut-être trouvera-t-on qu'il y en a d'oubliez ; peut-estre aussi qu'il s'y en est glissé quelqu'un pour qui cet honneur est differé, & que vous trouverez des noms propres, qui pour avoir esté malécrits déguiseront les veritables. Je ne marque icy ny les rangs ny les qualitez de la pluspart. La precipitation doit faire tout excuser, & c'est toujours beaucoup que de vous envoyer une Liste aussi ample que celle-cy. Tous ceux où il y a une L. & un C. sont Lieutenans Colonels de leurs Regimens.

Lieutenans Generaux.

Mrs , Erlac , Suisse.

De Vauban.

Du Mets , Lieutenant General
de l' Artillerie.

Le Chevalier de Tilladet.

De Birkenfelt.

de Renty.

De Broglio.

De la Frizeliere.

De Rubantel.

Reze , Allemand.

Le duc de Vandosme.

De Gournay.

De Renel.

De Catinat.

Le Marquis d'Uxelle.

D'Auger.

De Bullonde.

De Jonvelle.

De S. Ruth.

De Vaneuil , Lieutenant des
Gardes.

Famechon.

De Lignery.

Maréchaux de Camp.

Mrs Arnophiny.

Bertillat.

De Vatteville.

Chevalier duc.

De Mont-revel , Aide-com-
missaire General.

De Tallard.

De S. Gelais.

De la Valette.

Le Chevalier de Grignan.

La Fitte.

Du Bordage.

Vivans.

De Buzanval.

De Nonant.

De Maupertuis.

Veins.

De Seppeville.

Grillon.

De Riveroles.

K 4

De Tesse.

De Brissac, Major des Gardes.

Dauberede.

Salis.

De Refuge.

Phiffer.

De Nefle.

Ximene , Colonel Royal
Roussillon.

De la Hoguette.

De Congis.

Le Chevalier de Montche-
vreuil.

De Maumont , Capitaine aux
Cardes , Inspecteur.

De Larray.

De Harcourt.

De Crenan.

Bissy.

De Montigny.

De Busca.

De Neufchelles.

Affelds.

Brigadiers de Cavalerie.

Mrs Marfin, des gendarmes.

De Lanion.

De Servon.

De Floresac.

De Varennes.

De S. Vallery.

Lonmaria.

De S. Germain Beaupré.

De Villars.

Marin des Gardes du Corps.

D Imecourt.

De Lery.

De Bezons.

De Vignaud, L. des Gardes du Corps.

Le Chevalier de Gassion, L.
des Gardes du Corps.

La Mothe, des Chevaux Le-
gers.

Bachevilliers L. du Cheva-
lier Duc.

Barbeziers, des Dragons,

Pinsonnel, des Dragon.

Brigadiers d'Infanterie.

Mrs Gredier le pere , Suisse.

de Feuquieres.

de Medavid.

de scot.

Le Comte de Soissons.

de Vaubecourt.

du Clos.

de Torcy.

de Genlis.

de Gandelus.

Le Chevalier Colbert.

de Malaufe.

de S. Laurens.

de Reynac d'Alsace , L. C.

La Fare de la Fere , L. C.

Preschac de Champagne, L. C.

d'Artagnan , Major des gardes
Françoises.de Seguiran , Capitaine aux
gardes.

du Perré Lionnois , L. C.

de Sandricourt de Picardie,
L. C.

Montaumer de la Marine ,
L. C.

Lombrail de Provence, L. C.

Je ne vous dis rien de la grande Feste que Monsieur le Prince a donnée à Monseigneur le dauphin dans sa belle Maison de Chantilly. Elle a duré huit jours , & elle estoit si bien ordonnée qu'on peut dire que l'on voyoit d'heure en heure naistre de nouveaux plaisirs. Il me faut pour en parler beaucoup plus de temps que je n'en ay puis que cette Feste seule suffit pour remplir un Volume ; ainsi je la remets au mois prochain , afin de n'oublier rien de toutes les galantes circonstances dont elle a esté accompagnée. Je vous diray ce

pendant que l'Opera nouveau
qu'on y a representé sous le
titre d'*Orontée*, se vend chez
le Sieur Coignard rue Saint-
Jaques, à la Bible d'or. Je suis
Madame, Vostre, &c.



A Paris ce 31. Aoust 1688.

Avis pour placer les Figures.

L'Air qui commence par ,
L'air d'une charmante Bergere,
doit regarder la page 83.

La Planche du Feu doit re-
garder la page 171.

